

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

VOL. I.—No. 30.]

MONTREAL, 2 MAI, 1872.

[\$2 PAR ANNEE.

Le Négociant Canadien

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

PARAISANT

LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.

Le Négociant Canadien est le seul journal de ce genre publié en langue française.

Il contiendra les informations commerciales les plus complètes. La revue sera sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laissera rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux abonnés à long terme.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 11 rue St. François Xavier, Bâtisse de la Gazette.

Abonnement - \$2 par an.
Annonces - 10 cts. la ligne par insertion.

L. E. MORIN & C^{IE}

Editeurs-propriétaires.

JONCTION DU CHEMIN DE FER DES COMTES DU SUD-EST.

1871—Table des Heures No. 2.

Le et après le 6 NOVEMBRE 1871, les TRAINS partiront comme suit :

ALLANT AU NORD.			
	Dis	No. 1 Mulle.	No 3 Prot.
Richford, Vt. Dép.		A. M.	A. M.
Abercorn	27	6.10	6.10
Sutton Flat	87	6.20	6.25
Emerson's	114	6.30	6.55
West Broms	152	7.05	7.35
Sweetsburgh	19	7.20	7.50
Cowanville	204	7.30	8.10
East-Farnham	24	7.40	8.30
Bridham	264	7.50	8.40
West-Farnham	302	7.55
St. Jean	331	8.10	9.10
Montréal	331	8.45
Montréal	331	9.50

ALLANT AU SUD.			
	Dis	No. 2 Malle.	No. 4 Prot.
Montréal		P. M.	A. M.
St. Jean		3.00
West-Farnham		4.30
Parndon	4	5.15	10.30
Bridham	44	5.30
East-Farnham	92	5.35	11.00
Cowanville	131	5.45	11.20
Sweetsburgh	170	5.55	11.45
West Broms	19	6.05	11.55
Emerson's	228	P. M.	P. M.
Sutton Flat	276	6.20	12.10
Abercorn	31	6.35	12.30
Richford, Vt. Arr.	331	6.45	12.50
Richford, Vt. Arr.	331	6.55	1.20
Richford, Vt. Arr.	331	7.05	1.30

Les passagers du Train No. 1 communiquant à St. Jean avec les Trains pour New-York, Boston, Rouse's Point, &c.

On ne change pas de Char de ou pour Montréal. Des relais attendent aux Stations à l'arrivée des Trains de Montréal pour toutes places des Cantons de l'Est.

Les Passagers ont droit de circulation sur les Trains de Prot.

Les Passagers des Trains venant du Nord ont droit de circulation sur les Trains allant au Sud.

A. B. FOSTER,

Gérant.

nterloo, P^Q, 2 novembre, 1872.

LIGNE ALLAN



Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLEES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1871-72—Arrangements d'Hiver

Les Lignes de cette Compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin.

Vaisseau.	Ton.	Commandants.
POLYNESIAN.....	4100	[En construction.]
CIRCASSIAN.....	3400	[En construction.]
SARMATIAN.....	3600	Capt. J. Wylie.
SCANDINAVIAN.....	3000	Capt. Ballantyne.
PRUSSIAN.....	3000	Lt. Dutton, R.N.R.
AUSTRIAN.....	2700	Capt. Brown.
NESTORIAN.....	2700	Capt. A. Aird.
MORAVIAN.....	2850	Capt. Graham.
PERUVIAN.....	2600	Lt. Smith, R.N.R.
GERMANY.....	3250	Capt. Trocks.
CASPIAN.....	3200	Capt. Ritchie.
HIBERNIAN.....	3434	Capt. R. S. Watts.
NOVA SCOTIAN.....	2300	Capt. Richardson.
NORTH AMERICAN.....	1784	Capt. Miller.
CORINTHIAN.....	2400	Capt. Jas. Scott.
OTTAWA.....	1831	Lt. Archer, R.N.R.
ST. DAVID.....	1650	Capt. E. Scott.
ST. ANDREW.....	1432	Capt. H. Wylie.
ST. PATRICK.....	1207	Capt. Stephon.
NORWAY.....	1100	Capt. C. N. Mylius.
SWEDEN.....	1150	Capt. Mackenzie.

LES STEAMERS de la LIGNE DE LIVERPOOL (faisant voile de Liverpool chaque JEUDI et de Portland chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Muelles et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse) doivent être envoyés de Portland :

Austrian.....	20 Avril.
Sarmatian.....	27 "
North American.....	4 May.

Prix du Passage de Portland :—

Cabine.....	\$70 à \$80
Entrepont.....	\$25

Les STEAMERS de la LIGNE DE GLASGOW devront faire le voyage entre la Clyde et Portland pendant la navigation de la saison d'hiver. Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau. Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Pour fret ou autres détails, s'adresser A Portland, à J. L. FARMER ou à HUGH & ANDREW ALLAN ; à Québec, à ALLAN, RAR & Co.; au Havre, à JOHN M. CURRIE, 21 Quai d'Orléans ; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, 25 Quai Voltaire ; à Anvers, à AUG. SCHMIDT & Co.; à Rotterdam, à G. P. ITTMAN & Zoon ; à Hambourg, à W. GIBSON & HUGO ; à Belfast à CHARLEY & MALCOLM ; à Londres, à MONTGOMERIE & GREENHORN, 17 Gracechurch Street ; à Glasgow, à JAMES et ALEX. ALLAN, 70, Great Clyde Street ; à Liverpool, à ALLANS BROS. James Street, ou à

H. & A. ALLAN,
Coin des Rues Youville et Commune.

W. & F. P. CURRIE & C^{IE}.

100, RUE DES SŒURS GRISES,

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Etain,

TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ.

Etain en Lingot,	Rivets,	Marbre Veiné
Cuivre en Lingot,	Fil de Fer,	Ciment Romain,
Cuivre en Feuilles,	Fil d'Acier,	Do de Portland
Antimoine,	Vitros,	Do du Canada,
Zinc en Feuille,	Peinture,	Tuile à Paver,
Zinc en Lingots,	Terre à brique,	Vases de Jardin,
Plomb en Saumon,	Flus Couvers,	Dessus Chemn.,
Rouge de Plomb,	Briques afour-	Fontaines,
	naies.	

Blancs de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Paver Encaustique Patenté, &c. Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en maies.



COMPAGNIE DU

CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC DU CANADA.

1871—ARRANGEMENTS D'HIVER.—1872

Nouveaux chars pour tous les Trains Express

LES Trains partiront maintenant de MONTREAL comme suit :

ALLANT A L'OUEST.

Express de Jour pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'Ouest à 8.00 A. M.
Express de Nuit do do 8.00 P. M.
Train d'accommodement pour Brockville et les stations intermédiaires..... 4.00 P. M.
Train Mixte pour Kingston do do 6.00 A. M.
Trains pour Lachine à 7.00 A. M., 9.00 A. M., 12.00 (midi) 3.00 P. M., et 5.00 P. M. Le Train de 3.00 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires.... 7.00 A. M.
Express pour Boston via Vermont Central..... 9.00 A. M.
Express pour New-York et Boston via Vermont Central à 3.30 P. M.
Le train de la Malle pour St. Jean et Rouse's Point, en connection avec les trains du Stanstead, Shefford & Chambly et de Jonction des Cantons du Sud Est 3.00 P. M.
Train de la Malle pour Island Pond, et les stations intermédiaires 2.00 P. M.
Malle de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham, Portland et Boston et les Provinces d'en Bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Coaticook et Norton Mills, seulement à 10.30 P. M.

Il y aura des Chars Dortoirs Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connections avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des Stations aux heures nommées.

Les steamers Carlotta ou Chase laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Samedis après-midi à 4.00 heures p. m. Le confort est excellent pour les passagers et le fret.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Mardis et Jendis à 6.00 heures p. m., pour St. Jean, N.B., etc., etc.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grande Rue St. Jacques.

Montréal, 31 Octobre 1871. C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant.

Handwritten notes and signatures at the bottom of the page, including '1/22' and '2/22'.

Distillateurs.

DISTILLERIE DE PRESCOTT, ONT.

AVIS AUX MARCHANDS DE SPIRITUEUX.

LES Soussignés ont le plaisir d'annoncer au Commerce qu'ils ont complètement renouvelé leurs appareils de distillation et ont introduit les améliorations les plus récentes pour la rectification des esprits de grain, et qu'ils sont maintenant prêts à exécuter les commandes qui seront adressées soit à eux directement ou à leurs agents à Montréal, pour *Alcool à 65 degrés, Esprit-de-Vin à 50 degrés, Whisky de Seigle ou de Malt et Toddy Whisky.*

J. P. WISER & CIE.

Représentés à Montréal par

MORIN & CIE.,

21 Rue St. Sacrement.



AVIS.

AVIS est par le présent donné que la Marque de Commerce ci-dessus consistant des mots GOODERHAM & WORTS, TORONTO, avec DEUX ÉTOILES et les lettres G. & W. le tout inscrit dans DEUX CERCLES OVALES, a été adoptée par la dite Société de GOODERHAM & WORTS, et a été dûment enregistrée conformément à l'Acte sur les Marques de Commerce de 1868, dans le but de distinguer certains spiritueux et Boissons de Malt manufacturés par eux dans la dite Ville de Toronto à savoir: ALCOHOL, WHISKEY de SEIGLE, WHISKEY de MALT, TODDY WHISKEY, et toutes autres Boissons spiritueuses vendues par eux à Toronto, Montréal, et ailleurs dans la Puissance du Canada.

La dite Marque de Commerce est brûlée sur chaque Quart ou Tonne contenant les dits Spiritueux, en la forme et manière démontrée par le dessin ci-haut.

GOODERHAM & WORTS,

A. & A. B. CHARLEBOIS.

Agents.

Montréal, Octobre, 1871.

SPIRITUEUX, BIERES ET PORTER.

LES soussignés informent leurs amis qu'ils viennent de faire de nombreuses et importantes améliorations et altérations à leur Appareil de Distillerie, qui est maintenant en pleine opération et qui leur permettra, à l'avenir, de fournir toute quantité, soit en douane, soit droit payé de leurs célèbres Spiritueux, consistant en

WHISKY DE MALT
OLD RYE WHISKY

ESPRIT-DE-VINS 50 O.P.

ALCOOL 66 O.P.

qu'ils garantissent être distillés des maltes et grains de la meilleure qualité.

Ils attirent aussi l'attention sur la qualité supérieure de leur célèbres Bieres INDIA PALE et autres et sur leur PORTER, de cette saison, dont l'on peut se procurer n'importe quelle quantité en fûts ou bouteilles.

WM. DOW & CIE.

P. S.—Le plus haut prix du marché est toujours payé pour l'Orge, le Seigle, l'Avoine et le Houblon.

P. POULIN & CIE.,

DISTILLATEURS et FABRICANTS de CORDON ROUGE, GENEVRE (Old Tom), VINS DE GINGEMBRE, SIROPS DE FRUITS DE CHOIX, ABSIN FINE, EAUX-DE-VIE, WHISKIES, &c., &c. MARCHANDS A COMMISSION et Importateurs de VINS, SPIRITUEUX et CIGARES.

Bureau et Entrepôt: 313 RUE ST. PAUL,

MONTREAL.

Marchands de Poissons.

JAMES C. GORDON,

MARCHAND EN GROS DE POISSON DE TOUTES SORTES, Frais, Salé, Fumé, Séché, Salé vert, en Saumure, et de CONSERVES ALIMENTAIRES, d'HUILES de MORUE et de LOUP MARIN, des célèbres HUILES de MALPEQUE.

FINNAN HADDIES toujours en mains.

Entrepôt des Pêcheries Moisie—31, St. Nicholas, MONTREAL.

Marchands de Vins.

Vins d'Espagne

IMPORTATION DIRECTE.

50 QUARTS EL DOURO [Cinq grappes].

100 " " [Trois grappes].

250 " " } PRIORATO CATALUNA.
50 BARRIQUES }
25 PIPES }

A Vendre par

VILLENEUVE & LACAILLE

343 Rue St. Paul,

(Bâtisse des Soeurs)

MONTREAL.

Importation Directe.

J. HUDON & CIE.

246 RUE ST. PAUL & 199 & 201 RUE DES

COMMISSAIRES.

OFFRENT EN VENTE :

SPIRITUEUX, ETC.

Caisses, } Eau-de-Vie de Robin, Hennessy,
Barriques, } Chaloupin, Otard Dupuy, &c.
Quarts, }
Huitième. }

Eau-de-Vie Giraud et Frere,

En Caisses.

Barriques, } Geniève DeKuyper, Houman.
Caisses, } Porter de Guinness, grandes et
do. } petites bouteilles.

Vins.

Muscet, Véritable Bourgogne, San Pedro, Pur jus, Sicile blanc et rouge, Champagne cachet vert.

Vin de Messe

spécialement importé pour le Clergé du Canada.

Porto de Thompson et de Graham, diverses marques.—Sherry de Duff, Gordon & Cie., diverses marques.

Vinaigre de Vin blanc de Bordeaux.

HUILES D'OLIVES en fûts et caisses de Sicile, de Bordeaux et de Marseille.

Denrees Coloniales.

CAFÉ vert, rôti, moulu; SUCRE blanc, blond et jaune; MELASSE centrifuge, moscovado, torré, Barbade, &c., &c.

TABAC manufacturé, Cigares, &c., &c.

THÉ verts et noir, japonais, &c.

Cire blanche de la Havane.

Produits Chimiques.

Couperose, Alun, Vitriol, Sel Epsom, Garance, &c., &c.

Divers.

Chandelle Spermacétique de Belmont, 6 et 12; Bougies françaises, Parafine, Marinades Cross & Blackwell, Wyatt, &c., Noix, Raisins, Figues, Prunes, &c., &c.

Macaroni et Vermicelle de Bordeaux et de Marseille.

Marchands de Vins.

E. GERIN,

Grand Propriétaire de

VIGNOBLES A ROUMAGNOLE,
PRES COGNAC.

Le navire "PRUDENCIA" quittera CHARENTE le premier Avril prochain, avec un chargement de PRODUITS FRANÇAIS, consignés aux soussignés, et consistant en:—

Barriques } EAU DE VIE de "GERIN" crus
de 1864 à 1871

Caisses } EAU DE VIE de "GERIN" crus
1858 à 1871

Caisses } CHAMPAGNE, différentes marques
favorites.

Caisses } VIN CLARET de choix.

Caisses } VIN BLANC "de GRAVE"

Fûts } CHAMPAGNES

Fûts } VIN DE MESSE

Fûts } VIN MEAUX PIC, délicieux vin
de table

Caisses } MOUTARDE FRANÇAISE,
Fûts } VINAIGRE
&c &c &c

Le tout sera offert en vente à l'arrivée du navire. M. GERIN n'est pas un négociant, mais un propriétaire de VIGNOBLES et tous ses VINS et spiritueux sont fabriqués sous sa surveillance personnelle et sont garantis égaux aux meilleurs marques du district de COGNAC.

JOHN LEEMING & CIE.,

Consignataires.

Marchands de Tabac, Cigares, &c.

CIGARES.

100,000 CHEROOTS

DE MANILLE

A VENDRE PAR

H. J. GEAR,

32, Rue St. Nicholas,
MONTREAL.

A. DUBORD & CIE.

IMPORTATEURS DE CIGARES ET MANUFACTURIERS DE TABAC,

En Gros et en Détail

227 & 229 RUE ST. PAUL, MONTREAL.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

HENRY & CIE.,

MANUFACTURIERS DE TABACS,
271 RUE ST. PAUL,

MONTREAL, P.Q.

Marchands de Cuir.

LA SEMELLE PATENTÉE

DE
NOÉ BELHUMEUR,

POUR PRÉSERVER DE L'HUMIDITÉ et du FROID, DES RHUMES DE GORGE ET DE POITRINE, cet article est indispensable à tous et spécialement aux invalides, aux convalescents et aux personnes de FAIBLE CONSTITUTION.

C'est le seul préservatif efficace qui existe.
En vente chez tous les marchands de chaussures.

Librairie et Relieur.

LIVRES.

Chemins (les) de Fer français par V. Bois, in-12 br. 30c.
 Chemins (les) de Fer par A. Guillemin, ill. de 3 vignettes in-12 br. 55c.
 Claf (la) de la Science ou les phénomènes de tous les jours expliqués par le Dr Brewer, revu et corrigé par l'abbé Moigno, in-12 br. 88c.
 Cours d'Econo. le industrielle, recueilli et publié par E. Thévenin, 7 vols in-12 br. 2.10c.
 Entroions populaires, publiés par E. Thévenin, 8 vols in-12 br. 2.40c.
 Economie (l') politique ramenée aux principes du Christianisme, par le Dr H. Olivier in-18 br. 15c.
 Guerre (la) de Sept Mois, résumé des faits militaires et des documents officiels relatifs à la guerre de 1871-74, par M. T. de Saint-Germain, in-12 br. 65c.
 Mémorial du Siège de Paris, par J. d'Arzac, in-12 br. 1.00c.
 Mes Impressions et Confidences d'aumônier des prisonniers en Allemagne et en Suisse, par le R. P. Lufor, in-12 br. 50c.
 Premières Notions d'Economie politique sociale ou industrielle, par Joseph Garnier, in-12 br. 60c.
 Traité élémentaire d'Economie politique, par le Dr H. Olivier, in-12 br. 63c.
 Traité de l'Or, monographie, histoire naturelle, exploitation, statistique, son rôle en économie politique et ses divers emplois, par M. Landrin, in-12 br. 40c.
 En vente à la librairie
J. B. ROLLAND & FILS,
 12 et 14 Rue St. Vincent.

CHARLES PAYETTE,

LIBRAIRE-RELIEUR,
 250 — RUE ST. PAUL — 250
 Vis-à-vis la Rue St. Vincent,
 MONTRÉAL.

Courtiers.

MORIN & CIE.,

Contiers et Commissionnaires,

POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE

COMESTIBLES,
 EPICERIES,
 SPIRITUEUX,
 ET
 DENREES COLONIALES.

AGENTS POUR LA

Distillerie de Prescott.

No. 24 RUE ST. SACREMENT,
 MONTREAL.

A. & A. B. CHARLEBOIS.

COURTIERS de DENREES COLONIALES,
 et
 AGENTS POUR LA DISTILLERIE,
 GOODERHAM & WORTS,
 TORONTO,
 16, RUE ST. SACREMENT,
 MONTRÉAL.

J. P. COX,

COURTIER EN THÉ,
 HUILES,
 EPICERIES,
 et
 DENREES COLONIALES
 Coin des rues
 ST. SACREMENT ET ST. NICHOLAS,
 MONTRÉAL.

D. P. BEATTIE,

NEGOCIANT ET COMMISSIONNAIRE,
 MARCHAND EN GROS DE
 THÉ, SIROP ET MELASSE,
 Seul Agent pour la Puissance du Canada de
 Messrs. OFFLEY, CRAMP & FORRESTER, OPORTO.
 CRAMP, SUTER & CIE., CADIZ.
 FORRESTER & CIE., BORDEAUX.
 Agent pour la Tannerie de New Glasgow JOHN HALE
 & FILS, Manufacturiers de CUIR A SEMELLE.
 17 Rue St. Sacrement,
 MONTREAL, P.Q.

Courtiers.

AUX MARCHANDS.

Le soussigné se chargera de la vente et de l'achat de toutes espèces de grains et de sol à commission, moyennant 2 par 100.
 Remises faites sans retard dans tous les cas.
 P. RIVARD,
 No. 64 Rue St. Gabriel, Montréal.

Importateurs de Nouveautés.

PRINTEMPS 1872

MARCHANDISES SECHES EN GROS.

UN assortiment complet de Marchandises de nouveautés, de goût et d'étape, comprenant
 Le célèbre alpaca noir

"Beaver Brand,"
 Soies noires
 et étoffes à robes ou grance variété, chez

OGILVY & CIE..
 MONTREAL.

THOMAS, THIBAudeau & CIE.

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SECHES
 En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS THIBAudeau & CIE. Montréal,
 THIBAudeau, THOMAS & CIE. Québec, MONTREAL.
 THOMAS & THIBAudeau, Manchester.

S. GELINAS,

IMPORTATEUR,
 No. 256 RUE ST. PAUL,
 Troisième porte de
 M. AMABLE PREVOST,
 MONTREAL.

FRANCEUR & GIROUX,

IMPORTATEURS DE
 NOUVEAUTÉS FRANÇAISES,
 ANGLAISES
 et AMERICAINES.
 7 & 9, RUE ST. LAURENT,
 MONTRÉAL.

Fabricants de Chaussures.

N. VALOIS & CIE.,

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE
 CHAUSSURES, EN GROS,
 26 ET 28 PLACE JACQUES CARTIER,
 MONTREAL.
 NARCISSE VALOIS. JUDE VALOIS.

G. BOIVIN,

FABRICANT DE CHAUSSURES
 EN GROS
 No. 300 RUE ST. PAUL, MONTREAL,
 Vend à meilleur marché, pour argent comptant, que partout ailleurs.
 Une visite de la part de messieurs les marchands est respectueusement sollicitée dans notre intérêt mutuel.

L. N. A. RITCHOT

MARCHAND TAILLEUR

184, Rue Notre-Dame, 184

MONTREAL.

Société de Construction
 METROPOLITAINE.

Le livre d'Actions de cette société a été déposé entre mes mains et sera ouvert aux souscripteurs le et après le premier Mars prochain.

ALFRED BRUNET,
 33 Rue St. Jacques.
 Montréal, 26 Février, 1872.

Importateurs de denrees coloniales.

T. & F. ROSS & CIE.

33 RUE ST. SACREMENT,

IMPORTATEURS DE THÉS

ET

Autres denrees Coloniales.

EN MAGASIN,

8,000 BOITES THE

DERNIERE RECOLTE

ET

UN ASSORTIMENT GENERAL

D'EPICERIES.

J. HUDON & CIE.,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS
 DENREES COLONIALES, VINS, SPIRITUEUX
 et COMESTIBLES.
 Agents pour la célèbre Eau-de-Vie GIRAUD FRÈRE.
 246, RUE ST. PAUL, et
 199 et 201 DE COMMISSAIRES,
 MONTREAL, P.Q.

GAUTHIER, MAYRAND & CIE.

IMPORTATEURS DE
 VINS, SPIRITUEUX, EPICERIES,
 MARCHANDS DE
 FARINE, LARD, SAINDOUX, etc.
 274 et 281. Rue Des Commissaires,
 MONTRÉAL.

GAUCHER & TELMOSSÉ,

IMPORTATEURS DE
 DENREES COLONIALES,
 VINS ET SPIRITUEUX,
 MARCHANDS DE
 FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS
 No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,
 MONTREAL.
 G. G. GAUCHER. L. W. TELMOSSÉ.

SENECAL CADIEUX & FILIATRAULT,
 IMPORTATEURS,
 MARCHANDS D'EPICERIES,
 VINS, LIQUEURS, et
 PROVISIONS
 278, RUE ST. PAUL, et
 225 et 227, DES COMMISSAIRES,
 MONTRÉAL, P.Q.

DESMARTEAU & CIE.

IMPORTATEURS DE
 VINS, LIQUEURS,
 EPICERIES, etc., EN GROS
 231 et 233 RUE DES COMMISSAIRES,
 MONTREAL.

C. MELANÇON.

MARCHAND-EPICIER,
 191 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.
 LA MEILLEURE POUFRE A BOULANGER
 QUI EXISTE.

THE COOK'S FRIEND

Est la seule originale et authentique.
 ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS.
 Vendue par tous les Epiciers.

DEMENAGEMENT.

MM. Morin & Cie., courtiers, ont transporté leur bureau aux coins des rues St. Paul et St. Nicolas, au dessus des bureaux de MM. John Leeming & Cie.

Nos abonnés de la ville qui changeront de domicile voudront bien en donner avis au bureau du *Négociant Canadien*, s'ils veulent éviter du retard dans la livraison du journal.

REVUE COMMERCIALE.

(Pour la semaine finissant le 21 Mai 1871.)

La huitaine qui vient de s'écouler a été une semaine calme pour les affaires maritimes. L'attention des marchands de notre ville a été absorbée par deux questions importantes, la loi de banqueroute et le chemin de fer de colonisation. Le retard de l'ouverture de la navigation a arrêté presque complètement le mouvement des affaires. Le fleuve a été libre de glace devant la ville depuis plus d'une semaine, mais en était encombré à quelque distance. Les berges et goélettes qui se sont trouvées prises dans les glaces dans notre part l'autonne dernier ont échappées à la destruction qui semblait les menacer, et sont actuellement à prendre des chargements pour Québec, les provinces maritimes et Terre-Neuve. Deux berges qui se trouvaient dans la baie d'Hochebaga ont été coupées par les glaces. Les compagnies de navigation n'attendent que l'ouverture complète de la navigation pour commencer leurs opérations. Plusieurs protets ont été adressés à la Législature contre les obstructions de la navigation de l'Ottawa, pour l'établissement d'estacades, que demandent un certain nombre de marchands engagés dans le commerce de bois. Ce projet qui avait été mis en avant l'année dernière avait dû être retiré devant une manifestation d'impopularité. Nous espérons que la manifestation de cette année est beaucoup plus accentuée que celle de l'année dernière aura l'effet de renvoyer aux calendes grecques la réalisation de ce projet qui détruirait la navigation de l'Ottawa.

FARINE.—Le commerce de farine a fait exception à la règle générale de calme qui a prévalu pendant la semaine dernière et de fortes opérations tant en disponible que pour le livrable ont été conclues à des prix régulièrement en hausse. Notre place est mal approvisionnée des qualités désirables et tout ce qui s'en offre trouve preneurs empressés pour le commerce local et l'exportation. Les qualités inférieures qui pendant longtemps avaient été négligées sont maintenant en grande demande à des prix régulièrement en hausse.

On signale les ventes suivantes: un lot extra livraison sur Mai à \$6.75; 3,000 barils superfine du Canada livrable en Mai à \$6.22½. Un lot considérable de superfine à livrer à aussi changé de main à prix non divulgué. Les ventes au commerce local embrassent plusieurs placements d'extra à \$6.75, de fancy à \$6.60, de farine forte pour boulangerie à \$6.75, de 600 barils No. 2 à \$6, de fine de \$5.25 à \$5.50, de middling à \$4.60. On signale aussi la vente d'un lot de 1,000 barils d'extra à un point de la province d'Ontario à \$6.40 égal à \$8.5 à Montréal. La farine en sac a aussi subi une hausse et se cote maintenant de \$3.15 à \$3.20 par 100 livres. A la clôture les ventes comprenaient 2,000 barils extra à \$6.20, 3,000 barils superfine Canal Welland \$6.25, 3,000 superfine du Canada à \$6.30, le tout livrable sur Mai.

BLÉ.—L'excitation sur le marché de Chicago est suivi avec beaucoup d'attention par les amateurs et les spéculateurs sur notre place. Dans les blés du Canada, il ne s'est fait aucune transaction au commencement de la semaine, néanmoins les fluctuations sur les marchés étrangers aura son effet avant peu de jours sur nos blés.

MAÏS.—Affaires tranquilles pour le disponible. Quelques cargaisons sous voile étaient offertes au commencement de la semaine à 61c par 56 livres. Vente d'une cargaison sous voile à 60c.

POUR.—La demande pour ce céréale augmente de jour en jour et on signale quelques placements à des cours exceptionnels. Les prix pour qualité ordinaire de provenance de la province de Québec sont de 87½ à 90c par 66 livres.

AVOÏNE.—Nous n'avons aucune opération à signaler dans ce grain qui reste calme de 31c à 36c par 32 livres.

ORGE.—Ce grain est encore de défiance très difficile. Nos cotes de 50c à 60c selon qualité sont nominales.

GRAISSE DE MIL.—Quelques cents minots ont été changé de main à \$2.35 par 45 livres.

GRAISSE DE TRÉFLE.—La demande est encore calme. On signale une baisse d'un demi centin par livre. On cote 9½ en forte partie.

GRAINE DE LIN.—En hausse et en demande, \$1.55 par 60 lbs.

COMESTIBLE.—**Lard en baril.**—La demande pour le lard en baril s'accroît d'avantage tous les jours. La hausse sur le marché de Chicago a contribué à donner plus de fermeté au stock en disponible sans pourtant avoir l'effet d'augmenter les cours signalés la semaine dernière. Au commencement de la semaine et après la publication de notre dernière revue les lots qui s'offraient à \$15 ont trouvé preneurs et sur la hausse signalée sur le marché de Chicago, le mess fut tenu à un huitième de dollar de plus, les détenteurs étant entièrement indifférents à effectuer des ventes. On rapporte la vente de 118 barils d'extra prime mess vieux, 100 barils salaison de 1872 à prix non divulgué et la vente de ces deux lots plus une balance pour former 500 barils à prix tenu secret supposé, \$9.50. Les ventes et les reventes de mess forment environ 300 barils à \$15 et \$15½, quelques lots à \$15.25, clôturant ferme à ce dernier prix. Le mess mince est rare et le peu qui se trouve en disponible est fermement tenu à \$14. Le prime mess est en demande, cette qualité manque complètement. Nous n'avons aucune transaction à signaler dans le prime dont le stock est très minime.

Beuf.—Les commandes pour le bœuf salé pour Québec et les provinces maritimes n'ont pas encore été remplies par suite de la divergence d'opinion entre les détenteurs et les acheteurs. Le stock n'est que d'environ 400 barils tenus de \$14.25 à \$14.75, les acheteurs offrent \$14 par baril.

Jambon.—Nous signalons une bonne demande pour les jambons pour exportation en Angleterre. Le marché est mal approvisionné de toutes les sortes, les jambons verts manquent complètement, tandis que les fumés sont tenus à des cours qui empêchent la conclusion des transactions. On cote les jambons ordinaires fumés des salaisons de la ville 11c, ceux fumés au sucre d'Ontario sont en demande à 12c.

SAINDOUX.—Très ferme de 10c à 10½ par lb.

DROGUES ET PRODUITS CHIMIQUES.—La demande pour les produits chimiques a été calme pendant la semaine qui vient de s'écouler. Les détenteurs n'offrent néanmoins aucunes conces-

sions et les cours signalés dans notre dernière revue se maintiennent calmement. On cote la soude caustique 5¼ à 5½c, le sel de soude 2¼c à 2½c et le carbonate de soude \$5¼ à \$5½ par baril de 112 livres.

EPICES.—La demande pour les noix de muscade qui sont très rares est régulière, calme pour la cavelle, le poivre et le clou de girofle aux cours de notre liste de prix courant.

A New-York le marché à été plus actif. On y cote la cavelle 19c, les muscades 95c à 96c, le poivre de Sumatra et de Singapore 12¼c à 13½c, le piment 6c et le clou de girofle de 10½c à 11c par livre en douane et en or.

FRUITS.—Il s'est fait quelques affaires dans les raisins de la récolte de 1870. Les raisins de la récolte de 1871 sont assez calmes. Les noix sont en bonne demande, mais le marché en est mal approvisionné. Les noix de Grenoble de la dernière récolte se cotent de 9½c à 10c, les noixettes de Barcelone et de Naples 9c à 9½c. Il s'offre aussi passablement de noix à des cours au-dessous de ceux que nous signalons. Les acheteurs feraient bien d'y regarder à deux fois avant de les acheter.

A New-York les prix sont tenus quelque peu en hausse en conséquence de la hausse sur l'or, mais la demande est très légère à \$2.65 pour les raisins sur couche.

HUILES.—Les huiles ont été passablement calmes pendant la semaine. Les huiles de loup-marlin sont toujours fermement tenues par la spéculation aux cours signalés la semaine dernière. La demande pour l'huile de morue est quelque peu plus active. On la cote ferme de 55c à 55. La demande pour l'huile d'olive se recueille et on signale quelques placements de Mogador à \$1.10 en barils et \$1 à \$1.05 en plus gros futs. L'huile de ricin a été placée en moyenne quantité à 13½c par livre.

MELASSE.—La stagnation continue toujours et nous n'avons pas la moindre opération importante à signaler.

PÉTROLE.—La demande est extrêmement calme, malgré que les cours de notre place soient de beaucoup au-dessous de ceux qui existent sur les lieux de production. Quelques ventes en quantité de 25 à 50 barils ont été effectuées à 28c pour qualité bonne ordinaire, au détail de 30c à 32½c.

SPRITUEUX.—Nous avons eu une semaine de calme pour les spiritueux. La seule opération importante dans les spiritueux importés est un placement d'environ 1000 caisses Eau-de-vie de Martell à prix tenu secret. Les genièvres sont toujours négligés. La demande pour les spiritueux domestiques n'a pas été active. Nos cotes de la semaine dernière se continuent sans changement.

SUCRE.—Les sucres s'offrent plus facilement. Les cours des sucres de la raffinerie Redpath ont baissé.

Le marché est dépourvu de sucre écossais mais il est à la veille d'en être bien fourni, de fortes quantités sous voile étant à voile d'arriver. Nous signalons quelques placements de sucre raffiné de New-York à 12c.

THÉ.—La demande pour les thés commence à être très active et est particulièrement accentuée pour les thés verts de qualité supérieure, gunpowder, young hyson et hyson. Le marché est mal approvisionné des qualités désirables qui sont tenues à des cours comparativement élevés. Les basses qualités sont négligées. On cote les gunpowder bon ordinaire 70c à 75c, les young hyson sont rares et en demande pour Ontario; l'impérial bon ordinaire commande de

60c à 65c. Les twankay varient de 30c à 45c. Le hyson manque. La demande pour les thés japonais n'est pas active. On cote les communs 42½ à 47½, les bons ordinaires 50c à 55c, et le pekoe japonais de 60c à 67½ par lb.

TABAC.—La demande pour le tabac en feuille du Haut-Canada commence à se réveiller et on signale quelques placements de la dernière récolte de 8c à 8½c selon qualité.

A New-York, il y a plus d'activité sur les tabacs. Les ventes de Kentucky en feuilles ont été de 500 boucauts, dont 300 pour l'exportation. Les prix sont restés fermes, de 8c à 9½c pour lugs, et 9½c à 14c pour feuilles et ils étaient bien tenus à la clôture. En seed leaf, nous avons à signaler de nouveau des transactions considérables. Les ventes comprennent 1,000 caisses Connecticut et Massachusetts de 13c à 15½c pour fillers, et de 25c à 30c pour wrappers, 225 caisses New-York, de 8c à 14½c ; 500 caisses Pensylvanie, de 14c à 16c ; 1,600 caisses Ohio, 9c à 12c ; 400 caisses Wisconsin et Ouest, 9c à 11½c. Le tabac cubain est toujours demandé, il s'est vendu 350 balles Havane, de 95c à \$1.05.

Le Négociant Canadien

MONTRÉAL, JEUDI, 2 MAI 1872.

LE MILLION.

La votation sur la question du million, quo la corporation a voté pour aider à la construction du chemin de fer de colonisation, a commencé lundi. Mercredi à midi le vote était de 4,112 en faveur du million, et de 79 contre.

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE.

(Correspondance particulière du Négociant Canadien)

Ottawa, 30 avril 1872.

Le sort en est jeté. La Chambre des Communes, à une majorité de 77 contre 61, a déclaré que la loi de faillite de 1869 devait cesser d'exister.

La discussion a été longue et brillante, amenant dans l'arène les meilleurs champions, tels que l'Hon. J. H. Cameron, M. Huntingdon, M. Workman, M. Cartier, M. Colby, M. Holtou, et autres.

M. Langlois a démontré que dans la province de Québec on pouvait se passer d'une loi de banqueroute, le droit français et la coutume fournissant aux créanciers toutes les facilités de rentrer dans leurs avances et de se partager les biens du débiteur insolvable.

L'Hon. M. Cameron, M. Workman et M. Holtou se sont évertués à démontrer qu'une législation est nécessaire en ces matières pour établir un moyen efficace et expéditif de régler la succession des faillites, sans attendre les retards qu'entraîne toujours un appel aux tribunaux. Ils croient que le haut commerce requiert cette législation et qu'il serait fort embarrassé s'il en était privé.

Sir G. E. Cartier a cherché à parer le coup, en rappelant à la Chambre que la loi de 1869 expirerait dans un an et qu'il ne pourrait résulter beaucoup d'inconvénients de la laisser aller jusqu'à un terme constitutionnel de son existence.

Tout fut inutile. Deux amendements à la motion de la seconde lecture au bill de M. Colby, l'un par M. Bellerose pour ajourner les débats au 9 mai, et l'autre de M. Cameron pour renvoyer le projet de loi au Comité des Banques et du Commerce, furent successivement rejetés, et

le bill fut lu pour la seconde fois par une majorité de 16 voix.

Ce n'est pas à dire, cependant, que la loi de 1869 est abrogée pour cela. Le projet de M. Colby peut encore échouer à la Chambre des Communes en comité général ou à sa troisième lecture, et il lui faut subir toutes les épreuves au Sénat.

Si le commerce a réellement besoin d'une loi de banqueroute, il fera bien de pétitionner le Sénat et de prendre des mesures immédiates pour faire connaître ses intentions et ses désirs.

Vous apprendrez sans doute avec plaisir que le gouvernement a résolu de commencer sans retard et de poursuivre vigoureusement les travaux d'agrandissement des canaux du Canada et d'amélioration de la navigation intérieure.

L'Hon. M. Langevin, ministre des Travaux Publics, a fait adopter les importantes résolutions suivantes :

1. Que dans les résolutions adoptées par le huitième parlement provincial du Canada, sur lesquelles fut fondée une adresse à Sa Majesté, demandant l'union des provinces de l'Amérique du Nord, il était affirmé que les améliorations requises pour le développement du commerce du grand ouest avec les bords de la mer étaient de la plus haute importance, et qu'il était déclaré que ces améliorations devraient être commencées aussitôt que l'état des finances le permettrait.

2. Que le temps est arrivé où l'état des finances et la condition matérielle de la Puissance demandent et permettent l'amélioration complète de notre système de canalisation, de manière à suffire au commerce croissant du pays, et à donner de plus grandes facilités au transport du trafic et du commerce de la Puissance.

3. Que cette Chambre est d'opinion que le gouvernement du Canada devrait procéder de suite à l'amélioration et à l'agrandissement des canaux du Canada, d'après les dimensions et dans la mesure recommandées dans le rapport de la commission des canaux, mis devant cette Chambre durant la dernière session.

4. Que prenant en considération la valeur et le volume du commerce entre les provinces de l'intérieur et les provinces maritimes de la Puissance, cette Chambre est en outre d'opinion que la construction d'un canal par lequel des navires de mer puissent passer du golfe St. Laurent à la Baie de Fundy, sans rompre charge ou faire un voyage long et souvent périlleux, autour des côtes de la Nouvelle-Ecosse, est d'une importance nationale, et que ce canal devrait être commencé sans délai.

La valeur de ces déclarations est mieux comprise quand on les rapproche des sommes que le gouvernement demande l'autorisation de dépenser durant la prochaine année fiscale. En consultant le budget de 1872-73, au titre : "Travaux Publics imputables au capital," je trouve les chiffres suivants :

Elargissement du canal Lachine . . .	\$500,000
Nouveaux bassin et quai au terminus de Montréal	350,000
Elargissement des canaux de Beauharnois et de Williamsburg	500,000
Elargissement du canal Welland	1,000,000
Grande tranchée do	180,000
Canal de Carillon et Grenville	460,000
Canal de la Baie Verte	500,000
Amélioration du fleuve entre Montréal et Québec (pouvu que la Commission du Havre dépense une égale somme)	200,000
Amélioration du St. Laurent entre Montréal et Kingston	100,000

Formant un total général pour l'agrandissement et l'amélioration des canaux de \$3,690,000

Ces travaux, tout considérables qu'ils soient, ne sont pourtant qu'un commencement, car l'agrandissement des canaux ne peut guère coûter moins de trente à quarante millions de piastres.

Vous observerez avec plaisir que le gouvernement a résolu d'améliorer la navigation du St. Laurent tant en haut qu'en bas de Montréal. Il a reconnu que ces travaux sont d'une importance nationale, et qu'ils affectent aussi bien le Canada en général que Montréal en particulier.

Le vote hostile de la Chambre de Commerce de la Puissance était basé sur la prétention qu'il fallait d'abord agrandir les canaux et sur la supposition que les ressources de la Puissance n'étaient pas suffisantes pour entreprendre à la fois tous ces travaux.

Le ministère a vu plus clair et penso avec raison que les uns sont la conséquence des autres, et il juge que le Canada est en moyen d'exécuter simultanément les uns et les autres.

Cette décision sera certainement bien vue de toutes parts. Il ne reste plus à espérer qu'une chose : c'est que la commission se mette en mesure de commencer les travaux dès l'ouverture de la navigation et de les pousser avec vigueur jusqu'à leur entier accomplissement.

Puisque j'en suis sur les canaux, autant vaut dire de suite que le budget comprend une somme de \$12,000 pour enlever les pierres qui obstruent le fleuve au Cap à la Roche, et une autre de \$5,000 pour faire disparaître un rocher qui embarrasse la rivière Richelieu.

Les questions économique promettent d'occuper une plus large place que jamais dans les délibérations du Parlement durant cette session.

Et d'abord Sir Francis Hincks a donné avis d'un bill pourvoyant à l'inspection de certains articles de provenance et de manufacture canadienne. Comme le bill n'est pas imprimé, je ne puis vous dire s'il rend ou non l'inspection obligatoire.

D'un autre côté, M. Bourassa, député de St. Jean, a donné avis qu'il demanderait "la réduction de toute correspondance échangée depuis le 1 juillet 1869 entre le gouvernement impérial, le cabinet de Washington et le gouvernement du Canada au sujet de la conclusion ou du renouvellement du traité de réciprocité avec les Etats-Unis, et de toutes les négociations survenues en conséquence de l'abrogation du traité, ainsi que copie de la correspondance échangée à ce sujet entre le gouvernement du Canada et la chambre de commerce des Etats-Unis et de la Puissance."

Cette question de la réciprocité commerciale avec les Etats-Unis est de la plus haute importance. Il y a maintenant les premiers éléments d'une entente. Quand il fallut que le gouvernement intervint officiellement, il pouvait exister des obstacles diplomatiques et un certain point d'honneur à ne point faire le premier pas pour renouer des négociations plusieurs fois rompues. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Les hommes d'affaires des deux pays ont pris sur eux de faire des démarches préliminaires de rapprocher les deux gouvernements et de les mettre en mesure de s'entendre.

La chambre nationale de commerce des Etats-Unis a prié le gouvernement américain de nommer un commissaire chargé de négocier un nouveau traité ; la chambre de commerce de la Puissance a fait une pareille démarche auprès du ministère canadien. Aucune restriction n'est imposée, aucune base n'est assignée aux négociations, en sorte que les commissaires auraient toute leur liberté d'action. Cependant, on se prononce pour une union douanière, la chambre américaine a montré que la base qui lui serait la plus acceptable—et peut-être la seule acceptable—serait l'uniformité des tarifs des deux

pays. Nous ne supposons pas que les Américains tiennent à l'idée d'une union douanière. Ils en ont donné la meilleure preuve en demandant un traité de réciprocité.

D'un autre côté, cette base serait éminemment favorable au Canada. Voilà donc un terrain où tous les intérêts s'accordent.

Tout cela me fait douter que Sir François Hincks fut sérieux quand il informait la chambre que le gouvernement n'entendait faire aucune nouvelle démarche pour en arriver à la conclusion d'un traité de réciprocité. On ne peut ainsi fermer la porte à toute négociation et briser avec l'avenir.

Le comité des intérêts manufacturiers vient d'adresser aux industriels du Canada les questions suivantes :—

I. Combien d'établissements dans le comté ou la ville où vous faites affaires manufacturent les mêmes produits que vous ?

II. Depuis combien de temps sont-ils en opération ?

III. Quel est le montant du capital approximatif placé dans cette entreprise dans votre localité ?

IV. Combien de personnes sont elles employées dans ces établissements ?

V. Pouvez-vous lutter avec succès contre les produits manufacturés à l'étranger, et sinon, pourquoi ?

VI. L'industrie dans laquelle vous êtes engagé a-t-elle été généralement profitable ?

VII. L'imposition d'un droit plus élevé sur les produits que vous manufacturez aurait-elle une tendance à stimuler le placement de capitaux dans votre industrie ?

VIII. Un plus fort placement de capital stimulerait-il le commerce au point d'amener une trop grande production ?

IX. Durant quelle période votre industrie a-t-elle été plus prospère ?

X. Exportez-vous quelques-uns de vos produits, et si oui, dans quel pays et avec quel résultat ?

XI. La demande pour vos produits est-elle égale à votre production ou à votre capacité de produire ?

XII. De quels pays sont importées les marchandises qui viennent en concurrence avec les produits que vous manufacturez ?

XIII. Les intérêts industriels sont-ils affectés par la loi sur les brevets d'invention ? Quels changements seraient-ils désirables, et si oui, indiquez lesquels.

XIV. Veuillez faire connaître au comité tous les autres faits qui peuvent lui être utiles relativement à l'industrie que vous exercez.

Après avoir adopté ce programme d'enquête, le comité s'est adjourné à huitaine pour attendre des réponses.

A propos des brevets d'invention, je puis vous apprendre que l'Hon. M. Pope, ministre d'Agriculture, introduira un bill qui fait à la loi de 1869 précisément les modifications demandées par le *Négociant Canadien*.

Ici, les opinions exprimées dans votre article sur ce sujet sont regardées comme sérieuses et appuyées sur des principes inattaquables. Les membres qui ont fait une étude de la question sont complètement d'accord sur les deux points que vous avez discutés.

M. Jones, député de Leeds et Grenville, a fait nommer un comité chargé de s'enquérir de la situation de l'agriculture en ce pays et de faire rapport sur les moyens de lui imprimer une nouvelle vigueur.

La motion a été l'objet d'un long et intéressant débat, dans lequel les uns ont invoqué la protection pour les intérêts agricoles et les autres ont prétendu qu'ils n'en avaient nullement besoin. Depuis, sans attendre le rapport du comité, Mr. Ross, député de Dundas, a donné avis qu'il proposerait les résolutions suivantes :

1. Qu'il est désirable que les diverses classes ou branches d'industries en ce pays soient mises sur un pied de parfaite égalité.

2. Que la classe agricole ne se trouve pas dans cette position, tandis que les grains de toutes sortes sont importés en franchise.

3. Que pour remédier à cette inégalité et pour faire disparaître toute injustice, les articles suivants importés en ce pays, savoir, l'orge, l'avoine et le blé-d'Inde, seront soumis à un droit de centins par minot et le charbon à une taxe de centins par tonne.

Cette résolution, dans sa forme actuelle, est inconstitutionnelle, attendu qu'il appartient au gouvernement seul d'imposer des taxes, mais elle démontre les progrès de l'idée protectionniste, non seulement pour les produits industriels, mais encore pour ceux de l'agriculture.

D'un autre côté, excepté dans le cas du blé-d'Inde, M. Ross, fait évidemment erreur, comme on va le voir par la comparaison de l'exportation de ces autres grains.

Pendant la dernière année fiscale, nous avons importé des grains autres que le blé-d'Inde pour une somme totale de \$1,582,054.00

Tandis que nous avons exporté—

Orge et seigle	\$3,425,579
Avoine	231,227
Pois	1,001,755

Total

Laissez en notre faveur au balance de	\$3,076,507
---	-------------

Le ministre des finances vient de faire distribuer un état des recettes et des dépenses du Canada pour les neuf mois écoulés du 1 juillet 1871 au 30 mars 1872.

Les revenus du fonds consolidé se sont élevés à \$14,452,877.26, provenant des sources suivantes :

Douanes	\$8,987,787.45
Excise	3,419,592.99
Bureaux de Poste	459,461.02
Travaux Publics	859,946.50
Timbres	141,506.44
Divers	584,582.86

Total

Les dépenses imputables au fonds de revenu consolidé ont été de

Etant un excédant de recettes de	\$2,832,182.02
Pendant cette même période le gouvernement a emprunté ..	1,611,361.74
Et il a remboursé	1,381,391.74

Ce qui accuse un excédant d'emprunt de	\$79,970.00
Le ministre des finances a reçu à même les comptes ouverts une somme de	\$4,166,768.12
Et il a dépensé	7,942,946.16

Etant un excédant de déboursés de

En récapitulant les opérations des neuf premiers mois de la présente année fiscale, on arrive au résultat suivant :

RECETTES.	
Fonds consolidé	\$14,452,877.26
Emprunts	1,461,361.74
Comptes ouverts	4,166,007.12
Total	\$20,081,007.12

DÉBOURSÉS.	
Rev. consolidé	\$11,620,695.24
Rachats	1,381,371.74
Comptes ouverts	7,942,946.16
Total	\$20,945,033.14

Excédant des déboursés	\$864,026.02
------------------------------	--------------

Le budget de la prochaine année fiscale expirant le 30 juin 1873 a été distribué. Le gouvernement demande l'autorisation de dépenser une somme totale de \$29,675,460.49. Voici l'énumération des chapitres du budget :—

Dettes publiques	\$ 5,169,367.76
Administration do	152,026.06
Gouvernement civil	713,636.66
Administration de la justice ..	348,866.66
Police	46,000.00
Législation	468,491.75
Exploration géologique	70,700.00
Arts, agriculture et statistiques ..	196,530.00
Immigration et quarantaine ..	327,792.37
Hopitaux de marine	48,000.00
Pensions	50,827.73
Fonds de retraite	41,300.00
Travaux et édifices publics, imputables au capital	9,949,500.00
Do revenu	1,793,050.00
Service maritime	405,191.50
Pénitenciers	265,853.82
Milice et défense	1,549,400.00
Phares et service côtier	471,584.60
Pêcheries	113,735.00
Mesurage du bois	78,225.00
Inspection des bateaux à vapeur ..	13,250.00
Indiens	45,302.00
Divers	575,500.00
Subvention aux provinces	2,816,870.50

Perception du Revenu :

Douanes	559,183.00
Revenu intérieur	187,700.00
Bureaux de Poste	1,000,000.00
Travaux Publics	1,450,576.00
Petits revenus	10,000.00

Total

Le budget de l'année courante étant de

Il y a donc une augmentation de

C'est le département des Travaux Publics qui absorbe les plus grosses sommes. Les entreprises qui se font sous son contrôle ont quelque chose de colossal, tels par exemple que le chemin intercolonial et l'agrandissement des canaux.

Voici le résumé de son budget :

Travaux imputables au capital ..	\$9,949,500.00
do do au revenu	1,993,050.00
Administration	1,450,576.00

Total

Sir G. E. Cartier a introduit un bill relatif à la construction du chemin de fer canadien du Pacifique. Le gouvernement demande l'autorisation de s'entendre avec une ou plusieurs compagnies ou avec des capitalistes qui seraient incorporés sous l'acte général des chemins de fer, pour la construction de cette gigantesque voie ferrée, ainsi que le droit d'accorder une aide de trente millions de dollars en argent et de cinquante millions d'acres de terre.

L'honorable ministre de la milice croit que le chemin pourra être construit en dix ans et que le Canada sera en état de payer l'intérêt de l'emprunt nécessaire sans augmenter les taxes actuelles.

Si ces espérances se réalisent, le Canada pourra se vanter de posséder à bon marché une ligne de chemin fer transcontinentale. Qu'on se rappelle seulement ce qu'a coûté l'*Union Pacific Railway* américain, et l'on tombera d'accord que les Etats-Unis ont du faire de bien plus grands sacrifices.

Plusieurs avis ont été donnés par divers capitalistes qu'ils demanderaient des actes d'incorporation en vue de la construction de toute ou d'une partie de cette voie. La compagnie autour de laquelle doit se rallier la province

entière, est celle à la tête de laquelle se trouve Sir Hugh Allan.

Ses projets sont aussi simples que grandioses et destinés à faire un bien incalculable à la province de Québec. Ils consistent dans la construction d'une voie ferrée qui, laissant la côte du Pacifique au port magnifique d'Esquimalt ou du détroit de Barclay, se dirigerait en ligne droite au lac Nipissing. A ce point, un pont serait jeté sur le sault Ste. Marie, en commun avec le *Northern Pacific* américain, tandis qu'une ligne formée du Canada Central et du chemin de Colonisation amènerait directement à Montréal tout le trafic des deux grandes routes transcontinentales. C'est dans ce port que se feraient l'exportation des produits de l'Asie et de l'Ouest destinés à l'Europe, et l'importation des marchandises européennes expédiées sur les marchés de l'Ouest et de l'Asie.

La réalisation de ce plan aurait pour résultat de faire d'une ville de la province de Québec une digne rivale de New York et de coloniser l'immense et fertile vallée de l'Ottawa, ainsi que les territoires du Nord-Ouest et de la Colombie.

LES PÊCHERIES CANADIENNE.

Le rapport du ministre de la marine et des pêcheries pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1871 vient d'être transmis au Parlement.

L'Hon. M. Mitchel donne le détail des travaux exécutés par son département pour l'amélioration et la sécurité de la navigation intérieure du Canada. Le commerce en général doit à l'Hon. ministre un juste tribut pour les efforts qu'il a fait dans cette direction, et jamais compliments ne fut mieux mérités que celui que lui faisait la Chambre de Commerce de Montréal quand elle lui votait des remerciements à l'unanimité des voix.

L'Hon. ministre constate qu'en général les pêcheries de la Puissance ont été prospères durant la dernière année. Dans la plupart des districts de pêche, la capture du poisson a été plus considérable qu'à l'ordinaire, surtout dans la Nouvelle-Ecosse. La valeur du poisson pris en 1871 dans un but de commerce a été de \$7,573,200, étant une augmentation de \$998,100 comparativement à l'année précédente. On évalue à \$600,000 l'approvisionnement domestique, en sorte que le produit annuel de la pêche dépasserait \$8,000,000.

Le capital engagé dans cette industrie est évalué à \$5,000,000, et le nombre de personnes qui y trouve de l'emploi est porté à 87,000.

Les perceptions de l'année ont été de \$12,408 et les dépenses de \$42,592.

Par déférence pour les désirs du gouvernement anglais, le Canada s'est contenté d'empêcher les navires américains de pêcher à moins de trois milles du rivage, la question de l'interprétation du traité de 1818 restant en suspens.

M. Mitchel constate qu'il s'élève de nombreuses plaintes relativement à l'inspection du poisson et il espère pouvoir bientôt proposer quelque législation à cet égard.

Environ 150,000 saumons des rivières de Newcastle ont été lâchés dans les principaux coars d'eau, et il y a lieu de croire que dans une couple d'années ils pourront contribuer à approvisionner le marché.

Enfin la somme totale dépensée par le département de la marine a été de ... \$576,916.00
Contre 408,150.00
En 1870, étant une augmentation de \$63,766.00

CHIMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Les commissaires du chemin de fer Intercolonial viennent de transmettre au Parlement leur rapport annuel sur l'état d'avancement des travaux.

La somme totale dépensée à venir au 30 mars 1872 a été de 8,641,103.

Les commissaires donnent un aperçu de l'état des travaux dans les 23 sections du chemin.

La première est presque terminée, les lisses ayant été posées sur les trois-quart de sa longueur. La seconde est terminée à l'exception d'une excavation qui doit être faite aux Trois-Pistoles. La cinquième est poussée vigoureusement. La sixième est complétée et a été reçue des entrepreneurs. Les lisses seront posées aussitôt que la cinquième sera prête. La section treizième est la plus difficile à construire, parce qu'il faut miner des rochers considérables et prendre des mesures particulières pour assurer la pose des lisses avant un an. La quatorzième sera prête avant la fin de l'année; mais les lisses ne peuvent être posées avant que les sections suivantes soient terminées.

Les entrepreneurs ont eu beaucoup de difficultés à trouver des travailleurs pour les sections 17 et 18 parce qu'elles sont dans le cœur de la vallée de Métapédia. La dix-huitième comprend un grand pont sur la rivière Ristigouche. Les sections 3 et 6 seront terminées durant la prochaine saison de l'été. Les entrepreneurs ont éprouvé beaucoup de difficultés à se procurer des ouvriers habiles. Il en a été de même pour les autres parties du chemin.

Cependant, malgré les retards que ces embarras causeront inévitablement, il est probable que le nivellement et le terrassement seront terminés dans le cours de la présente année et que la pose des lisses pourra avoir lieu dans le cours de 1873.

Des contrats ont été passés pour l'achat du matériel roulant nécessaire à l'exploitation du chemin.

Les frais d'administration et de génie civil se sont élevés jusqu'à ce jour à près de \$9,000,000, dont \$150,000 ont été dépensés avant la nomination des commissaires.

LOI DE BANQUEROUTE.

La discussion sur la loi de banqueroute absorbe presque entièrement l'attention des marchands. Les opinions sont très divisées. Les uns veulent l'abrogation complète de la loi, les autres veulent la continuer avec des amendements qui la changeraient presque complètement. Personne ne parait être satisfait de la loi telle qu'elle existe maintenant.

A une assemblée générale convoquée samedi dernier dans une des salles de l'Institut des Artisans, pour aviser aux moyens de faire adopter la motion Colby, actuellement devant le Parlement, et où on comptait une cinquantaine de marchands, on a discuté l'opportunité du rappel complet de la loi ou sa continuation avec des amendements. La majorité s'est prononcée en faveur de sa continuation avec des amendements.

Notre impartialité nous force de dire que nous ne considérons pas que cette assemblée ait exprimé l'opinion du commerce. L'assemblée n'ayant été convoquée que du matin dans un journal anglais, et la présence d'une cinquantaine de marchands seulement pour discuter une question aussi importante, est un indice que la convocation de l'assemblée n'était pas généralement connue. Le commerce canadien

n'était représenté que par un très petit nombre de marchands, et une motion et un amendement, la première demandant le rappel de la loi, le second demandant sa continuation avec des amendements, avaient été posés d'une manière si ambiguë, que nous ne serions pas surpris que plus d'un vote aurait été enregistré à l'encontre de l'opinion des votants.

Les partisans du rappel n'étaient pas unanimes dans leur manière de voir. Quelques-uns désiraient le rappel de la loi actuelle et voulaient en passer une autre qui rencontrerait les besoins du commerce; d'autres voulaient son rappel purement et simplement. Comme terme moyen, on proposait la nomination d'un comité qui aurait eu charge d'étudier une loi dont l'adoption aurait été recommandée au parlement. L'assemblée semblait perdre de vue que l'opinion d'un comité nommé par le commerce de Montréal ne représenterait pas le pays entier et qu'une loi qui conviendrait ici, pourrait bien ne pas convenir ailleurs, et la preuve, c'est que tandis qu'une assemblée était convoquée à Montréal pour aider au rappel de la loi, Hamilton demandait sa continuation avec des amendements. Décidément une loi de banqueroute est un nœud gordien difficile à trancher.

COMMERCE DE BOIS.

La saison s'ouvre avec la perspective la plus brillante pour le commerce de bois. De toutes parts la demande est très active. Les Etats de l'Ouest, l'Amérique Méridionale, l'Angleterre en requiert de fortes quantités, et nous n'avons aucun doute qu'les 1,500,000 billots qui ont été tirés des forêts du haut Ottawa et du district de Peterboro, sans compter ce que la province de Québec ajoutera à cette quantité, trouveront des marchés avantageux. Si par hasard, la cru des eaux dans les rivières du Michigan n'étaient pas suffisante pour permettre la dérive des billots jusqu'aux scieries, les bois du Canada seraient en grande demande pour Chicago et les Etats de l'Ouest, et commanderaient nécessairement de hauts prix. Les négociants de Québec qui ont visité l'Angleterre pendant l'hiver sont revenus avec de forts contrats à remplir et la flotte du printemps sera probablement plus nombreuse que nous l'avons vue.

Nous souhaitons ardemment que nos prévisions ne soient pas déçues.

Nous donnons ci-dessous une liste des maisons de Québec qui ont expédié des chargements de bois l'année dernière avec le nombre des vaisseaux expédiés.

R. R. Dobell & Co.....	122
J. Sharples, Sun & Co.....	102
J. Burstall & Co.....	99
Allans, Rae & Co.....	75
Allan, Gilmour & Co.....	76
A. F. A. Knight.....	72
Ross & Co.....	63
Roberts, Smith & Co.....	45
Henry Fry.....	24
C. W. Wilson.....	21
Hamilton Brothers.....	17
Dewolfe & Powell.....	16
Roche & Staveley.....	12
J. Connolly.....	16
Pemberton & Co.....	12
D. R. McLeod.....	13
J. J. Bew.....	12
Nicol & Dean.....	3
J. D. Calvin & Co.....	4
E. H. Duval.....	3
Price & Co.....	3
J. MacLaren.....	5
H. Robertson.....	5
J. J. Gormley.....	5
Maîtres et diverses parties.....	35
Total.....	860

Pour les Ports d'en bas, &c

J. & R. Brodie.....	49
Gulf Ports Steamship Company.....	32
Hunt, Brock & Co.....	24
W H Jeffery & Co.....	22
C. Jones.....	20
W. E. Blumhart.....	22
Verrett & Fraser.....	8
Lord & Major.....	5
H. H. Sewell.....	7
W. Convey.....	3
Areher, Leduc & Cie.....	5
H. Plamondon.....	3
Maîtres et diverses parties.....	61
Total.....	261

Pour les Etats-Unis.

Benson Bennett & Co.....	26
Carbray & Routh.....	13
A. Thomson.....	4
J. H. Clint.....	4
A. Atkinson.....	3
W. G. E. ss.....	3
J. Rocie.....	3
Total.....	56

MARCHÉ DE BOIS D'ALBANY.

Nous commençons avec ce numéro la publication d'une revue du marché de bois d'Albany que nous nous proposons de publier régulièrement pendant la saison de navigation. On sait qu'Albany est un des principaux marchés pour les bois du Canada, et nous n'avons aucun doute que grand nombre de nos lecteurs s'y intéresseront spécialement.

La saison s'est ouverte avec beaucoup d'activité et la demande est très active aux cours que nous signalons. Le bois sec commence à se faire rare et aura presque totalement disparu du marché avant les nouveaux arrivages. Il y a toute apparence que l'activité actuelle se maintiendra pendant toute la saison. Nous signalons un bon courant d'affaires dans le commerce de détail et les stocks dans les clos sont très minimes. On s'attend à une bonne demande principalement de la part des manufactures. Les commandes étrangères sont aussi beaucoup plus considérables qu'à l'ordinaire. De fortes expéditions se dirigeront sur Buenos Ayres. L'année dernière, les expéditions ont été discontinuées en conséquence de la fièvre qui sévissait au Brésil, et on s'attend à une augmentation très marquée dans la demande des matériaux pour la construction des maisons en bois qui seront construites sur les confins des villes pour les personnes qui voudraient échapper à l'épidémie qui y sévit. L'activité du marché anglais aidera encore à la situation. Le madrier a baissé sensiblement, et on a conclu des arrangements pour la production des principales scieries du Canada à des hauts prix, qui diminueront fortement la proportion de bois qui autrement aurait été scié pour ce marché. Il existe beaucoup d'incertitude sur la possibilité de pouvoir rendre le bois aux scieries en Canada et dans le Michigan en conséquence des eaux basses. Encore quelques jours, et on saura à quoi s'en tenir. Les opérations des scieries seront retardées par le printemps tardif que nous avons et les fortes quantités de glaces qu'on rencontre encore sur les cours d'eau, et la production devra en souffrir. Si on considère la quantité qu'il faudra pour répondre aux besoins du Michigan et de Chicago, comme à ceux de la Pensylvanie et d'ailleurs on se convaincra que, quoique forte que soit la production, elle restera dans les limites des besoins immédiats et n'embrassera pas le marché. Les scieries du nord sont bien fournies d'épinette et de pruche, et on peut s'attendre à d'amples recettes de ces bois.

Dans quelques semaines, on pourra se former une idée plus exacte de la perspective que le futur nous réserve, le succès aujourd'hui dépendant beaucoup de la possibilité de rendre les billots au marché.

On cote :

Epinette, planches de 1 1/2 pouce chaque.....	26 à 27
Epinette, planches de 2 pouces chaque.....	42 à 34
Epinette, morceaux 2 1/4.....	15 à 16
Pruche, planches.....	18 à 19
Do solives 4x6.....	38 à 40
Do do 3x4.....	17 à 18
Do morceaux 2 1/4.....	14 à 17
Do madriers, 2 pouces chaque.....	34 à 36
Noyer noir, bon par M.....	75.00 à 80.00
Do 1/2 pouce do.....	70.00 à 72.00
Do do do.....	70.00 à 72.00
Sycamore 1 do do.....	35.00 à 38.00
Do do do.....	30.00 à 32.00
Bois blanc, planche à chaise. M.....	65.00 à 70.00
Do 1 pouce, et épais do.....	40.00 à 42.00
Do do do.....	35.00 à 40.00
Frêne, bon.....	40.00 à 42.00
Do seconde qualité.....	25.00 à 30.00
Chêne, bon.....	40.00 à 42.00
Do seconde qualité.....	25.00 à 30.00
Cerisier, bon.....	60.00 à 70.00
Do commun.....	25.00 à 30.00
Merisier.....	25.00 à 30.00
Hêtre.....	22.00 à 25.00
Tilleul.....	22.00 à 27.00
Noyer Tendre.....	40.00 à 45.00
Erable.....	27.00 à 32.00
Maronnier.....	35.00 à 37.50
Bardeau, pin blanchi.....	7.00 à 8.00
do seconde qualité.....	6.00 à 7.00
do Extra pin scié.....	6.00
do pin clair, scié.....	4.50 à 5.00
do scié 3ème qualité.....	2.50 à 3.00
do Cèdre.....	5.50
do Cèdre mêlé.....	4.00 à 5.00
do Cèdre No. 1.....	3.00
do Pruche.....	3.25 à 3.50
Lattes pruche.....	2.75
" épinette et pruche.....	2.75 à 3.00

Le manque d'espace nous force à remettre à un prochain numéro la publication de la suite des statistiques du département de l'exercice et un état de la fabrication des spiritueux en Canada.

Nous sommes aussi forcés de remettre la publication de statistiques très intéressantes sur le commerce de la Colombie Britannique, ses mines, ses régions aurifères, etc. Nous donnons cependant un état comparatif du prix de certains articles aux mines de Caribou en 1861 et 1871 en attendant que nous puissions consacrer plus d'espace à la publication de ce rapport :

	1861	1871
Une pelle.....	\$14.00	\$15.50
Un pic.....	14.00	3.00
Une livre de farine.....	2.50	0.20
do lard fumé.....	2.50	0.60
do sucre blanc.....	2.50	0.35
Une paire de boîtes de caoutchouc.....	40.00	9.00
Une bouteille d'eau-de-vie.....	14.00	2.00
do de Champagne.....	14.00	8.00
Une paire de demi-boîtes fabriquées à Caribou.....	36.00	20.00
Une paire de couvertures (4 points) de la Compagnie de la Baie d'Hudson.....	35.00	16.00
Fret par livre.....	0.90	0.11
Un repas.....	2.50	1.00
Un poêle de cuisine ordinaire.....	300.50	100.00
Un poêle de tôle avec 6 feuilles de tuya.....	100.00	25.00
Gages (par jour) d'un charpentier.....	16 00	7.00
do do contre-maître.....	16 00	7.00
do do ouvrier.....	12.00	5.00
do do chinois.....	3.50

NOUVELLE LIGNE TELEGRAPHIQUE.

L'honorable John Young est revenu samedi soir, où il s'est occupé du projet detablissement d'une nouvelle ligne télégraphique qui relierait l'Europe à l'Amérique par l'Islande, le Groenland, la Russie et la Norvège. Nous donnerons plus tard les détails sur cette nouvelle ligne télégraphique.

COMMIS-VOYAGEURS.

Le Budget de Québec est en jubilation de voir qu'un commis-voyageur de Montréal a été condamné à une amende de \$50 devant la cour du Recorder pour avoir offert ses marchandises sans avoir préalablement pris une licence à cet effet. Il se sert aussi des expressions les plus grossières pour qualifier les personnes qui vont offrir leurs marchandises sur le marché de Québec. Nous attendions mieux du Budget, en politesse au moins. Il termine un article intitulé "Drummers ahoy," en invoquant la rigueur des lois sur les personnes qui vont offrir des marchandises sans avoir préalablement pris une licence à cet effet. Que dirait le Budget si à Montréal nous agissions de même à l'égard des Québécois qui viennent tous les jours vendre leurs effets sur notre marché? O jalousie québécoise! Ne vous gênez pas, Messieurs les Québécois, quand vous aurez quelques bons marchés à nous offrir, nous serons bien aises de vous voir. Nous achèterons votre marchandise sans vous traduire devant la Cour du Recorder.

A propos, le Budget voudrait-il nous suggérer les noms des courtiers bien placés à qui on pourrait s'adresser pour l'achat ou la vente des marchandises à Québec. S'il voulait en publier une liste, nous pourrions nous abstenir de visiter Québec pour affaire.

"LE NATIONAL."

Tel est le nom d'un nouveau journal que nous avons reçu, et qui doit représenter les opinions du nouveau parti politique. La rédaction est confiée à l'Hon. Charles LaBerge, l'éditeur-propriétaire est l'Hon. M. Laframboise et les imprimeurs MM. M. Perrault et Cie. C'est assez dire que la partie typographique est sans reproche.

Notre nouveau confrère annonce qu'à part la politique, le commerce et l'industrie auront une large part de ses colonnes. Nous lui souhaitons une longue vie.

TRAVAUX PUBLICS.

Nous croyons être agréables à nos lecteurs en leur soumettant quelques extraits du rapport de l'Honorable Ministre des Travaux Publics pour l'année expirée le 30 Juin 1871, et qui vient d'être soumis au parlement.

CANAUX.

Le système des canaux du Canada a pour but d'ouvrir de nouvelles voies de commerce et de navigation, aussi bien que de surmonter les obstacles naturels que l'on rencontre sur les lignes actuelles de navigation à l'intérieur.

Le système des canaux dans sa condition actuelle, en comprenant les constructions faites par des associations publiques et privées et celles qui ont été érigées et entretenues par le gouvernement, fédéral peut être divisé en trois catégories, savoir :—

- Canaux projetés;
- Canaux maintenant à l'étude;
- Canaux en existence.

CANAUX PROJETÉS.

On comprend dans la première division: le canal Caughnawaga, qui a pour but de relier

les eaux du fleuve St. Laurent au lac Champlain; les canaux du haut de l'Ottawa, qui ont pour but d'ouvrir la navigation entre le lac Huron et le bas de la Rivière Ottawa; le canal projeté pour relier la Baie Georgienne au lac Ontario; et le canal Murray, qui devra éviter des détours dans la navigation du lac Ontario, en ouvrant un passage de la Baie de Quinté à travers la péninsule du Prince Édouard.

CANAUX MAINTENANT A L'ÉTUDE.

La seconde division comprend le canal de la Baie Verte, qui relierait le golfe St. Laurent à la Baie de Fundy; une nouvelle section du canal Welland, dans le but de donner assez d'espace pour construire des écluses plus spacieuses; et le canal du Sault Ste. Marie, qui aurait pour objet d'améliorer les communications entre les lacs Huron et Supérieur, en ouvrant un passage à travers l'île Ste. Marie, sur la rive canadienne du Sault Ste. Marie.

CANAUX EN EXISTENCE.

La troisième division des canaux comprend tous ceux qui sont maintenant ouverts à la circulation et facilitent la navigation sur les routes actuelles de l'intérieur, ce sont:—

1. Le canal St. Pierre, Cap Breton, qui donne accès au lac du Bras d'Or depuis l'Océan Atlantique.

2. L'écluse et les digues de St. Ours, et le canal Chambly, qui surmontent les obstacles naturels que l'on rencontre dans la navigation de la Rivière Richelieu, entre Sorel, dans la province de Québec, et le lac Champlain, sur la frontière des États-Unis.

3. Les canaux de Lachine, Beauharnois, Cornwall et Williamsburg, qui évitent les rapides qui interrompent en partie la navigation entre la cité de Montréal et le lac Ontario.

4. Le canal Welland, qui relie le lac Ontario au lac Érié, en évitant la rivière et les chutes de Niagara.

5. Le canal de la Baie de Burlington, qui permet aux vaisseaux naviguant sur le lac Ontario d'atteindre la cité de Hamilton.

6. L'écluse Ste. Anne, et les canaux Carillon, Châte-à-Blondeau et Grenville, qui surmontent les obstacles à la navigation sur le bas de la rivière Ottawa, entre la tête du canal Lachine et la cité d'Ottawa.

7. Le canal Rideau et la navigation de la rivière, entre la cité d'Ottawa et Kingston.

LA COMMISSION DES CANAUX.

Une commission fut émise durant l'année fiscale, sous le grand sceau du Canada, en date du 16 novembre 1870, instituant une enquête approfondie en vue d'obtenir un rapport sur les constructions et travaux nécessaires pour obtenir une complète amélioration, sur une grande échelle, du système de Canaux du Canada, qui puisse répondre à l'extension du commerce croissant de la Puissance et donner de plus grandes facilités pour transporter à la mer, à travers les eaux Canadiennes, les produits de la région du Grand Oest.

Les commissaires avaient instruction d'instituer un enquête qui embrasserait tout ce qui se rattache à cette question, tant au point de vue commercial qu'au point de vue du génie civil, et spécialement d'examiner les travaux publics et les améliorations qui suivent, savoir:—

1. Le canal Welland et son agrandissement.

2. Les canaux du St. Laurent et leur agrandissement.

3. L'approfondissement du lit du fleuve St. Laurent dans les rapides.

4. L'approfondissement de ce fleuve dans ses endroits les moins profonds entre les villes de Montréal et Québec.

5. Le canal Rideau et son amélioration et le développement du commerce qu'il dessert.

6. La construction d'un canal au Sault Ste. Marie entre les lacs Supérieur et Huron.

7. La construction d'un canal entre le St. Laurent et le lac Champlain à Caughnawaga.

8. L'amélioration des canaux entre la rivière Richelieu et le lac Champlain.

9. L'achèvement de la voie de navigation de Montréal au lac Huron, par la rivière des Outaouais et des Français.

10. La construction du canal de la Baie Georgienne pour relier cette baie avec le lac Ontario.

11. La construction d'un canal dans le canton

de Murray, à travers la langue de terre située entre le lac Ontario et la Baie de Quinté.

12. La construction d'un canal à travers l'isthme qui sépare la Baie de Fundy du golfe St. Laurent à la Baie Verte.

Les commissaires avaient de plus instruction d'examiner lesquels des différents travaux ci-dessus énumérés devraient être construits, et dans quel ordre ils devraient être respectivement entrepris; aussi quelles dimensions et profondeur il faudrait leur donner, et quel serait le coût probable de leur construction.

La commission siégea pour la première fois à Ottawa, le 25 novembre 1870, et le 24 février suivant, elle présenta un rapport sous forme d'une lettre adressée à l'honorable secrétaire d'État, laquelle fut soumise au parlement, alors en session, par ordre de Votre Excellence.

Le rapport de la commission des canaux recommandant que:—

En ce qui regarde l'échelle des dimensions à adopter sur la ligne de communication par eau entre le lac Supérieur et le point où la marée se fait sentir, il faudrait fixer des dimensions uniformes pour toutes les écluses et tous les canaux; les dimensions pour les écluses de ces canaux seraient 270 pieds de longueur pour les sas entre les portes, 45 pieds de large et 12 pieds d'eau sur les seuils des écluses; le fond du canal devrait être creusé au moins un pied plus bas que les buses, avec une profondeur d'au moins 100 pieds sur tout le parcours, de manière à ce que deux navires puissent passer librement de front dans toutes les parties du canal.

Que les dimensions des écluses du canal de la Baie Verte seraient de 270 pieds de longueur de sas, entre les portes, 45 pieds de largeur, et une hauteur de 15 pieds d'eau sur les seuils.

Que les dimensions des écluses pour les canaux de l'Outaouais seraient 200 pieds de longueur pour la chambre, entre les portes, 45 pieds de largeur, et une hauteur de neuf pieds d'eau sur les buses.

Que les dimensions pour les écluses du canal Chambly seraient 200 pieds de longueur pour les sas, entre les portes, 45 pieds de large et une hauteur n'excédant pas neuf pieds sur les buses, que la Rivière Richelieu fournira toujours amplement.

Les commissaires ont classé en quatre catégories les travaux nécessaires pour améliorer et développer la navigation à l'intérieur, suivant l'importance et l'urgence relative de ces travaux.

Les constructions suivantes, formant la première catégorie, coûteraient, d'après leur évaluation, une somme totale de \$19,170.00:—

Le canal Sault Ste. Marie.

L'exhaussement des murs d'écluse, coursiers de décharge et levées du canal Welland, sur la ligne actuelle d'Allanburg à Port Dalhousie, d'une manière permanente, afin de permettre aux navires tirant 12 pieds d'eau d'y passer.

L'agrandissement du canal Welland, selon l'échelle adoptée pour cette route.

Les améliorations du canal de l'Outaouais, depuis la cité d'Ottawa jusqu'à Lachine, et l'élargissement du canal Chambly sur l'échelle adoptée pour ces deux voies.

L'approfondissement du chenal navigable du St. Laurent, entre Québec et Montréal, jusqu'à 22 pieds de tirant aux eaux basses.

La construction du canal de la Baie Verte, selon l'échelle adoptée.

L'agrandissement des canaux du St. Laurent sur la même échelle que pour le canal Welland. La construction d'autres écluses à l'entrée inférieure du canal de Lachine, dont la hauteur d'eau sur les seuils sera de 17 pieds, pour former une seconde ligne de communication entre le havre de Montréal et le bassin supérieur (No. 2) du canal.

L'amélioration du chenal du St. Laurent en amont de Montréal, pour l'enlèvement de tous les obstacles qui se rencontrent sur le fleuve et les lacs, de manière à obtenir une profondeur de 14 pieds sur tout le parcours.

Conformément à ces recommandations, des sommes d'argent ont été votées dans le budget à la dernière session du parlement, de manière à permettre au gouvernement de poursuivre les travaux alors en voie de construction sur les canaux de Carillon et Grenville, selon l'échelle suggérée par la commission; de continuer l'étude et les travaux sur le canal Welland; d'améliorer le chenal du fleuve St. Laurent, et de compléter l'étude du canal du Sault Ste. Marie.

PECHE AU LOUP-MARIN.

Le *Citizen* de Halifax donne des renseignements peu encourageants sur la pêche du loup-marin. Il est tombé tant de neige que la glace en est couverte d'une couche très épaisse, et même, dans le cas où les pêcheurs atteindraient les loup-marins, ils seraient dans l'impossibilité de les poursuivre. La neige couvre les crevasses de la glace, ce qui rend les excursions sur sa surface très périlleuses. Ce journal croit que les vents d'est qui ont refoulé vers la rive de grands amas de glace, occasionneront de grands désastres. On est généralement d'opinion aujourd'hui que ce sera une des saisons de pêche les plus désastreuses connues. Il y a 145 bâtiments employés à cette pêche, dont 19 sont des vapeurs. Ces bâtiments représentent une capacité collective de 17,000 tonneaux et emploient 8500 hommes. Jusqu'ici cinq bâtiments ont été perdus, et les équipages de deux d'entre eux ont beaucoup souffert du froid.

Les amis de MM. Dun, Wiman & Cie. apprendront avec plaisir qu'ils ont transporté leurs bureaux au rez-de-chaussée de la magnifique bâtisse formant l'encoignure des rues St. Pierre et St. Jacques.

Les nouveaux bureaux sont spacieux, bien éclairés, meublés dans le dernier goût. On n'y a rien épargné pour le confort des abonnés et des employés. L'Agence Mercantile existe depuis plus de vingt-cinq ans, et jouit d'un grand crédit parmi nos marchands. Elle a agrandi considérablement la sphère de ses opérations en établissant des succursales à Londres et à Paris, ainsi que dans toutes les villes importantes des États-Unis et de la Puissance du Canada. L'Agence compte aujourd'hui des correspondants dans la Colombie Anglaise et à Manitoba.

On trouvera dans nos colonnes l'annonce de la maison C. Alexander & Sons sur laquelle nous attirons l'attention du commerce de la ville et de la campagne. Cette maison s'occupe sur une très grande échelle de la fabrication des bombons de toutes sortes, qu'elle est en moyen d'offrir au commerce à des prix très avantageux en conséquence de l'introduction dans leur vaste établissement des machines les plus améliorées pour la fabrication des bombons. Les marchands de la campagne qui vont maintenant visiter notre ville en grand nombre feront bien de visiter la maison Alexander avant de donner leurs commandes.

M. McWilliam, ci-devant de la maison Findlay & McWilliam, a été admis comme associé dans la maison Alexander.

NOUVELLES MARITIMES.

— Le canal de Lachine est ouvert à la navigation ce matin.

— Le steamer *Scandinavian*, de la ligne Allan, est arrivé à Québec, lundi soir, avec 105 passagers de chambre, 100 d'entrepont, et une cargaison générale pour Québec et Montréal.

— Le steamer *Gaspé*, de la ligne des ports du Golfe, est parti, lundi midi, du quai des Indes, pour faire le premier voyage de la saison aux ports du Golfe.

— Le steamer *Secret*, de la même ligne, a laissé ses quartiers d'hiver au Palais, samedi matin, pour se rendre au quai des Indes, où il se trouve aujourd'hui sous une toilette toute rafraîchie et des plus élégantes.

— Le vapeur *Express* est parti à une heure, samedi après-midi, de la Basse Ville, Québec, pour faire son premier voyage à Berthier, en bas.

— Le vapeur *Maid of Orleans* a commencé, samedi matin, ses voyages réguliers entre cette ville et l'Île d'Orléans.

— Le vaisseau, portant la lumière pour l'île Rouge, capt. Lèveque, est parti samedi matin de Lévis pour aller prendre sa position habituelle.

— Samedi matin, M. Baldwin a lancé de son chantier sur la rivière St. Charles, un magnifique navire de 1265 tonneaux, portant le nom de Lady Allan.

— Le vapeur Clyde, de la compagnie des Remorqueurs, capitaine Lécours, est parti à 7 heures, mardi matin, du quai Saint-André pour faire son premier voyage au Saguenay.

— Samedi soir, un navire était en vue du Cap Rowler, montant le fleuve. C'était le premier arrivage d'outre-mer.

— Le steamer Napoléon III, est au quai Atkinson depuis samedi.

— Les vapeurs, dont les noms suivent, sont tous prêts à faire le service sur le fleuve: Lord Elgin, au quai de Couture, Lévis; le Rocket et le Meteor, au quai des steamers Allan; le Ranger, le Reindeer et le Georgia.

— Nous voyons par la liste, publiée par la Gazette Maritime de Londres, jusqu'au 13 avril, que 232 bâtiments sont partis pour Québec et 51 pour Montréal. L'année dernière à la même date, il n'y avait que 138 bâtiments partis pour Québec et 40 pour Montréal, ce qui fait une différence en plus de 105 cette année.

— Le pilote qui a échoué le Peruvian, près d'Halifax, a été privé de sa licence pour la vie.

— Le capitaine Chouinard, de la goélette Floride, a recueilli, vis-à-vis la Malbaie une chaloupe contenant onze hommes de l'équipage de la goélette Marie-Louise, naufragée. Quatre hommes ont perdu la vie lors du naufrage.

— Un pilote rapporte que le chenal est libre de glace entre Montréal et Québec, à l'exception du Cap Rouge où elle est encore ferme.

Le vapeur Dagmar a commencé ses trajets entre Luchino et Carillon.

La barque Enclid, capitaine Anderson, et le brig Fred. Thomson, capitaine Welch, qui ont hiverné aux estacades Bluis, sont partis pour Glasgow mardi matin, à la remorque du vapeur Ranger.

— MM. Allan viennent d'ordonner en Angleterre la construction d'un autre vapeur pour leur ligne de la malle, qui portera le nom de Manitoban et qui aura 400 pieds de long, 42 de large et 35 de profond, et un tonnage de 4,300.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de QUATRE PAR CENT, sur le capital payé de la Banque Jacques-Cartier, a été déclaré pour le semestre courant et sera payable à la Banque le 1er et après le 1er Juin prochain.

Les livres de transport seront fermés du 16 au 31 Mai prochain, inclusivement.

Par ordre du Bureau, H. COTTÉ, Caissier.

Montréal, 30 avril 1872.

DEMENAGEMENT.

L'AGENCE MERCANTILE a transporté ses Bureaux des Nos. 37 et 39 Rue St. François-Xavier à l'encoignure des rues St. Jacques et St. Pierre, vis-à-vis la Banque Molson, où les propriétaires seront heureux de rencontrer leurs amis et leurs abonnés.

DUN WIMAN & CO.

Montréal, 30 avril 1872.

DEMENAGEMENT.

MORIN & CIE., Courtiers et Commissionnaires, transporteront prochainement leur Bureau au coin des Rues St. Paul et St. Nicolas.

PRIX COURANTS DU MARCHÉ DE MONTRÉAL

Denrées Coloniales, Produits Européens et Asiatiques, Produits Chimiques, &c., &c.

Les prix cotés sont ceux des importateurs, par forte quantité. Les acheteurs en petites quantités ne doivent pas s'attendre à acheter aux prix cotés, mais à payer une légère avance pour couvrir les frais d'immaginaire, charroyage, assurance, &c., &c. Les prix sont sujets aux fluctuations du marché.

CAFÉ VERT—	
	\$ c. \$ c.
Rio, ordinaire..... par lb.	17 à 18
" bon	18 1/2 à 19
" choix	19 .. 20
St. Domingue	16 1/2 .. 17
Costa Rica	17 .. 18
Jamaïque	17 .. 19
Laguayra	19 .. 21
Maracaibo	20 .. 22
Coylan	20 .. 25
Java	23 .. 25
Mocha	30 .. 35
CHOCOLAT—	
Epps & Cie	40 .. 40
Fry	50 .. 50
Menier	45 .. 50
CACAO	20 .. 37 1/2
CHICORÉE—	
Barry	10 1/2 .. 12 1/2
"	10 1/2 .. 12 1/2
CHÂNDÈLLE	
Spermacetique de Belmont .. par lb.	22 à 24
Paraffine	27 .. 28
Française	23 .. 25
CIRAGES—	
Day & Martin, bout. par douz.	2 80 à 3 00
"	1 60 .. 1 75
American, No. 1	24 .. 25
" No. 2	29 .. 30
" No. 3	37 1/2 .. 40
CIGARES—	
Allemands	12 00 à 17 00
Havane	30 00 .. 60 00
Choroot de Manille	22 50 .. 26 00
DROGUES & TEINTURES—	
Alun	2 00 à 2 25
Arrowroot	2 00 .. 35
Acide Muriatique	5 .. 5 1/2
Acide Oxalique	30 .. 32 1/2
Acide Sulphurique	25 .. 5
Borax	28 .. 27
Bi Carbonate de Soude, par baril de 112 lbs.	4 75 .. 5 00
Bois de Campeche	2 25 .. 2 50
Bois de Nicaragua	2 25 .. 2 50
Crème de Tartre, cristaux .. par lb.	25 .. 27
" Do. moulu	25 .. 30
Couperose	1 00 .. 1 25
Chlorate de Chaux	3 75 .. 4 00
Campbre	45 .. 50
Cochonille	75 .. 95
Extrait de Bois de Campeche ..	10
Do. lbs.	12 1/2
Do. 1/2-lbs.	13
Do. 1-lbs.	14
Garance	13 1/2 .. 15
Indigo de Madras	85 .. 1 00
" Do. Manille	75 .. 90
Gomme Arabique, 1ere	35 .. 40
" do. 2nde	30 .. 35
" Do. Copule	12 .. 15
" Do. Shellac	35 .. 45
Senné	20 .. 30
Sel Epsom	3 .. 3
Soufre on Fleur	3 .. 4
" Do. Canon	3 .. 3 1/2
Sel de Soude	2 00 .. 2 25
Salpêtre	10 50 .. 11 00
Vitriol Bleu	6 .. 6
ÉPICES—	
Cannelle	25 à 30
Clous de Girofle	12 .. 13 1/2
Gingembre d'Afrique	12 .. 14
" Do. Jamaïque	15 .. 17
Mnès	1 60 .. 1 70
Muscade	80 .. 1 00
Moutarde de Wix	17 1/2 .. 20
" Do. do. bout. par douz.	4 40 .. 4 50
" Do. do. 1/2 do.	2 60 .. 2 75
" Do. de Taylor	17 .. 20
" Do. Keen	17 .. 20
" Do. Colman	17 .. 20
" Do. François	2 00 .. 2 25
Piment	7 .. 8
Poivre noir	16 .. 16 1/2
" Do. blanc	30 .. 32 1/2
" Do. de Cayenne	15 .. 17
EMPOIS—	
Satin de Berger, 1 lb. par lb.	11 1/2 à 13 1/2
" Do. do. 1 lb.	11 1/2 .. 13 1/2
" Do. do. 1 lb.	11 .. 13
" Do. de Riz, 1 lb.	11 .. 13
" Do. do. 1 lb.	11 .. 13
" Do. do. 1 lb.	16 .. 17
FRUITS—	
Amandes du Languedoc .. par lb.	13 à 14
" Do. Jourdain	16 .. 17
" Do. Provence	10 1/2 .. 11 1/2
" Do. Princesse	18 .. 20
" Do. Tarragone	13 1/2 .. 14 1/2
" Do. Sicile	11 1/2 .. 12
Dates	7 .. 8
Figuas de Smyrne	12 1/2 .. 15
" Do. Malaga	7 .. 8
Noix de Brésil	7 .. 8

Do. Grenoble	"	Manquent.
Do. Cahors	"	do.
Do. Bordeaux	"	do.
Noisettes de Sicile	"	8 .. 8 1/2
" Do. Barcelons	"	8 .. 8 1/2
Prunes d'Ente	par boeal.	55 .. 1 25
" Do. de Turquie	par lb.	7 .. 8
Rasins sur couche	par boîte.	1 80 .. 1 90
" Do. do.	"	1 00 .. 1 10
" Do. do.	"	Manquent.
Do. London Layers	par boîte.	2 75 .. 3 00
Do. Soleil	"	3 00 .. 3 7 1/2
Do. Corinthe	par lb.	6 1/2 .. 7 1/2
Do. Valence	"	6 1/2 .. 7
Fruits au Sirop	par douz.	2 50 .. 3 00
" Do. à l'Eau de Vie	"	3 00 .. 4 00
HUILE D'OLIVE—		
Bacigalupi, gout. par caisse.	2 80 .. 3 00	
" Do.	3 25 .. 3 50	
Barton & Guestier, bout.	"	8 50 .. 8 80
" Do.	"	8 50 .. 9 00
Puget	"	2 80 .. 3 00
" Do.	"	3 25 .. 3 50
Possel	"	2 75 .. 3 00
" Do.	"	3 25 .. 3 50
" Do.	"	4 40 .. 4 25
Plagniol	"	3 00 .. 3 25
" Do.	"	3 30 .. 3 40
" Do. en fûts	"	1 05 .. 1 20
MELASSE—		
Barbadoe	par gallon.	35 à 36
Centrifuge	"	Manque
Cuba	"	24 .. 25
Demerara	"	35 .. 36
Moscovado	"	23 .. 30
Nouvelle Orléans	"	Manque
Porto Rico	"	35 .. 37 1/2
Terré	"	20 .. 21
MARINADES—		
Cross et Blackwell	par douz.	2 60 à 2 70
Joyce	"	1 80 .. 1 90
Thin	"	1 80 .. 1 90
Pigott	"	1 70 .. 1 80
PATES—		
Vermicelle de Couppin d'Aix par lb.	12 à 12 1/2	
" Bordeaux	"	12 1/2 .. 13
Macaroni de Couppin d'Aix ..	"	11 1/2 .. 12
" Bordeaux	"	12 .. 12 1/2
Sagu	"	5 1/2 .. 6
Tapioca	"	7 .. 12
RIZ—		
Do Patna	par 100 lbs.	Manque.
Rangoon	"	4 20 à 4 40
Aracan	"	4 40 à 4 50
SAVON—		
Do Castille	par lb.	8 1/2 à 9
Brown Windsor	"	14 .. 18
Liverpool	"	3 1/2 .. 4
SUCRES—		
Centrifuge	par lb.	9 1/2 à 9 1/2
Moscovado	"	9 .. 9 1/2
De Cuba	"	9 1/2 .. 9 1/2
Demerara	"	Manque
Porto Rico	"	9 1/2 .. 10
Raffiné Ecosais	"	10 .. 10 1/2
" Anglais blanc	"	11 1/2 .. 11 1/2
" en morceaux	"	12 1/2 .. 12 1/2
SEL—		
Gros de Liverpool	par sac	77 1/2 à 80
Fin	"	75 .. 80
Factory Filled	"	1 55 .. 1 60
Fin de Table	par douz.	1 20 .. 1 30
d'Hyères	par minot	Manque
TIE—		
Gunpowder	"	
Extra fin à choix	par lb.	80 à 90
Bon ordinaire à bon	"	65 .. 80
Commun à bon	"	40 .. 65
IMPÉRIAL—		
Extra fin à choix	par lb.	65 à 75
Bon ordinaire à bon	"	55 .. 65
Commun à bon	"	35 .. 55
YOUNG HYSON—		
Extra fin à choix	par lb.	80 à 90
Bon ordinaire à bon	"	60 .. 80
Commun à bon	"	30 .. 50
HYSON—		
Extra fin à choix	par lb.	60 à 70
Bon ordinaire à bon	"	50 .. 60
Commun à bon	"	40 .. 50
JAPONAIS—		
Extra fin à choix	par lb.	65 à 70
Bon ordinaire à bon	"	50 .. 65
Commun à bon	"	40 .. 50
TRANKAY—		
Bon ordinaire à bon	par lb.	35 à 45
Commun à bon	"	27 1/2 .. 35
SOUCHONG AND CONGOU—		
Extra fin à choix	par lb.	65 à 80
Bon ordinaire à bon	"	45 .. 55
Commun à bon	"	35 .. 45
OOLONG—		
Extra fin à choix	par lb.	60 à 70
Bon ordinaire à bon	"	50 .. 60
Commun à bon	"	40 .. 50
VINAIGRE—		
Do Bordeaux	par gallon.	35 à 37 1/2
" Marseille	"	32 1/2 .. 35
" Malt	"	37 1/2 .. 40
" Bohman	par cruche.	1 90 .. 2 00
T. BAC, manufacturé par quantité de 25 boîtes ou 59 1/2 de boîtes en douane—		
Fancy bright	par lb.	0 48 .. 0 56
Bright	"	0 30 .. 0 40
Mahogany	"	0 17 1/2 .. 0 28
" spéciales	"	0 17 .. 0 30
Bright	"	0 17 1/2 .. 0 19 1/2
Noir, à chiquer, sucré	"	0 17 1/2 .. 0 19 1/2
Martin	"	0 17 1/2 .. 0 19 1/2
Victoria	"	0 17 1/2 .. 0 19 1/2
Petit favori	"	0 17 1/2 .. 0 19 1/2
Diamant	"	0 17 1/2 .. 0 19 1/2
Prince de Galles, No. 1 et 2 ..	"	0 16 1/2 .. 0 18 1/2
" No. 2, 3 et 4 ..	"	0 14 1/2 .. 0 16
Vermicelle et Macaroni	"	0 09 .. 0 0

Ventes par Encan.

PAR JOHN LEEMING & CIE.

GRANDE VENTE DE PRINTEMPS



Sucre,

Cafe,

Riz,

Produits Chimiques

ET

ÉPICERIES NOUVELLES GÉNÉRALES,
ANGLAISES ET FRANÇAISES

COMPRENANT:

1384 Boîtes de Thé Vert, saison nouvelle.

1711 Demi-Caisse de Thé Japonais, nouvelle récolte.

&c., &c., &c.

Aux nouveaux Magasins des soussignés, coin
des Rues St. Nicolas et St. Paul,

JEUDI MATIN, LE 9 MAI.

Détails à plus tard.

Vente à DIX heures et DEMIE.

A UNE heure, il y aura goûter.

JOHN LEEMING & CIE.,

Encanteurs.

Vente de Marchandises avariées
de Soude endommagé, etc.,
pour compte d'assureurs.Seront vendus aux magasins, No. 6, Rue St.
Eloi, [autrefois occupés par A. RUMER, Ecr.]

VENDREDI PROCHAIN, 3 MAI

86 Tierçons "SODA ASH,"

96 Barils "SEL DE SOUDE,"

19 Tierçons " "

Endommagés pendant le voyage d'importation
du vapeur "Clotilde," et vendus pour le compte
des assureurs ou autres concernés.

AUSI

[Pour le compte de tous ceux qui peuvent être
concernés,]

1 BOUCAUT SUCRE RAFFINÉ, "CLYDE."

8 BARILS " " "

Vente à DEUX heures P.M.

JOHN LEEMING & CIE.,

Encanteurs.

MARCHANDS DE DENRÉES COLONIALES:

N. QUINTAL.

83 Rue St. Joseph.

COURTIERS et COMMISSIONNAIRES:

A. & A. B. CHARLEBOIS,

18 Rue St. Sacrement.

R. FAIRBANKS,

5 Rue St. Sacrement.

MORIN & CIE.,

24 Rue St. Sacrement.

AVIS.

ETABLISSEMENT DE

COMMISSAIRE PRISEUR

ET

COMMISSIONNAIRE.

J'ai vendu mes intérêts dans mon établissement
de Commissaire Preneur et de Marchand Commission-
naire àOVIDE STE. MARIE, ECR.,
DE CETTE VILLE,qui me succède dans toutes les branches de mon com-
merce sous les noms et raison de JOHN LEEMING
& Cie., Encanteurs et Marchands Commissionnaires.Quand ma santé me le permettra, je serai heureux
d'agir comme Commissaire Preneur pour la nouvelle
maison aux magasins des négociants pour qui j'ai
vendu depuis tant d'années, et on leur offrant mes
plus sincères remerciements ainsi qu'au public de
Montréal, pour les faveurs qu'ils m'ont accordées
pendant une période de TRENTE-UN ANS, je sollicite
respectueusement la continuation de mes mêmes faveurs
pour mon successeur M. STE. MARIE, qui, j'en suis
confiant, d'après les facilités qu'il possède, fournira
la plus ample satisfaction à mes nombreux amis et
au public.

JOHN LEEMING.

Montréal, Mars 1872.

P. S. — J'aurai un bureau privé chez M. STE. MARIE
où je transigerai toutes les affaires qui concernent
mon ancien établissement maintenant en liquidation.

J. L.

AVIS.

En référence à l'annonce ci-dessus, j'ai l'honneur
d'annoncer au public que j'ai acheté les intérêts de
M. JOHN LEEMING, dans son établissement de

Commissaire Preneur

ET

MARCHAND COMMISSIONNAIRE

et je me propose de continuer les mêmes affaires sous
les noms et raisons de JOHN LEEMING & CIE.Au Premier Mai, je transporterai mes bureaux
dans les bâtisses, coin des rues St. Paul et St. Nicho-
las (actuellement occupées par MM. W. R. ROSS &
CIE.), où je me propose de tenir régulièrement des

VENTES PAR ENCHÈRES

D'ÉPICERIES ET MARCHANDISES

de toutes descriptions pour lesquelles je sollicite
respectueusement

DES CONSIGNATIONS

dont je disposerai au plus grand avantage des consi-
gnataires et pour lesquelles je rendrai compte fidèle-
ment et promptement.Ventes publiques aux magasins des
Négociants.Je m'occuperai aussi de la vente de poisson et
et autres marchandises sur le quai et le long des
navires.Je donnerai une attention spéciale à la vente de
Marchandises avariées pour le compte des Assuran-
ces et fournirai les comptes de ventes ainsi que
tous autres documents avec promptitude.Je tiendrai pour référence les Plans des Cadastres
et les livres qui s'y rattachent des NEUF QUAR-
TIERS de la ville, et je donnerai une attention spé-
ciale aux

Ventes de Propriétés Foncières.

Le Département de la Comptabilité sera spéciale-
ment sous la direction de M. E. J. PICKUP qui a eu
la même charge pendant plusieurs années chez M.
Leeming.

OVIDE STE. MARIE.

Montréal, Mars 1872.

Vente par Encan.

PAR J. J. ARNTON.

331 LOTS A BATIR

DE GRANDE VALEUR ET

4 BONNES MAISONS DE CAMPAGNE

A ST. LAMBERT, MONTREAL SUD.

Seront vendus par enchère publique au com-
mencement de JUIN.Le soussigné a reçu instruction du propriétaire
L. A. BOYER, Ecr., de vendre SANS RESERVE,
sur les lieux, les propriétés ci-dessus.Cette magnifique propriété—subdivisée en lots
de 50 pour 160 pieds, ayant front sur la voie
publique et le fleuve St. Laurent, directement
vis-à-vis la ville et sillonnée d'avenues de 80
pieds de large, rencontre tous les éléments d'une
excellente spéculation et d'un bon placement.Cette propriété est commode. Titres parfaits
avec termes d'une facilité inaccoutumée. Taxes
locales presque nulles.Comme situation, la place est magnifique et des
plus salubres, et est destinée à devenir le Brook-
LYN de Montréal.Les plans peuvent être consultés à ma salle
d'encan. Des plans lithographiés seront prêts
vers le milieu de Mai.De plus amples informations et la date de la
vente seront annoncées dans le cours de Mai.

J. J. ARNTON,

Commissaire preneur.

Aucun lot ne sera vendu avant le jour de
l'encan.

W. A. CAMPBELL & CIE.

IMPORTATEURS

ET

MARCHANDS EN GROS

DE

CAFES, EPICES, &c.

24, RUE ST. SACREMENT

CANADA COFFEE & SPICE STEAM MILLS

525 et 526, RUE LAGAUCHETIERE

MONTREAL.

EMMAGASINAGE.

On s'occupera d'emménagement comme ci-devant
aux spacieux magasins

No. 30, RUE ST. NICHOLAS

OVIDE STE. MARIE & CIE.

LE BULLETIN DE NEW YORK

JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL
ET D'EMIGRATION

PARAIT TOUS LES LUNDIS.

ABONNEMENT POUR LE CANADA:

Un an.....\$8.00

Six mois..... 4.50

Les communications relatives au journal et les
remises de valeurs devront être adressées au Direc-
teur du Bulletin de New York, 48 Broad Street, ou au
Bureau du Négociant Canadien, bâtisses de la Gazette
à Montréal.

Agence Mercantile du Canada

(The Commercial Agency of Canada)

Etablie Janvier 1871.

Fournit des Informations détaillées sur le caractère, l'aptitude, la position financière de chaque négociant, commerçant et banquier de la Puissance.

Un Registre contenant les noms et la valeur pécuniaire des personnes engagées dans le commerce a été publié avec un supplément quotidien des changements et de l'établissement de nouvelles maisons.

MURRAY, MIDDLEMISS & CO.

PROPRIETAIRES,

181, RUE ST. JACQUES
MONTREAL.

SUCCURSALES:

Toronto, Halifax, London, Manchester, Sheffield, Liverpool, Glasgow, Melbourne, Paris.

BUREAUX ASSOCIÉS:

New York, Boston, Philadelphie, Baltimore, Chicago, Cincinnati, Washington, St. Louis, San Francisco, Portland, Me.; Portland, Oregon; Detroit, Milwaukee, Louisville, St. Joseph, Toledo, St. Paul, Quincy, Kansas City, Albany, Syracuse, Utica, Binghamton, Rochester, Buffalo, &c.

On se charge de collections à des taux satisfaisants. On ne charge que sur les règlements effectués.

Dissolution de Société.

La société qui existait ci-devant entre les soussignés comme Marchands-Épiciers, sous la raison sociale de SENECAI, CADIEUX & JOLY, a été dissoute de consentement mutuel du 1er Janvier dernier.

M. L. H. SENECAI reste en possession du stock et des livres. Il est seul chargé du règlement des affaires de la dite société.

L. H. SENECAI,
PIERRE JOLY.

AVIS.

En référence à l'annonce ci-dessus, je soussigné profite de cette occasion pour offrir à mes amis et au public mes sincères remerciements pour l'encouragement qui m'a été accordé jusqu'à ce jour, et je les informe que je continuerai le même commerce que ci-devant dans les magasins No. 224 rue St. Paul et Nos. 20 et 21 rue des Commissaires, sous les noms et raison de PIERRE JOLY & CIE., ou j'aurai continuellement en main un assortiment choisi d'épicerie, vins, liqueurs, tabac, cigares, farine et provisions, que je vendrai au plus bas prix du marché.

PIERRE JOLY.

Ci-devant de la maison Sénécal, Cadieux & Joly.

CHARLES ALEXANDER & FILS,

[ÉTABLIS EN 1842.]

CONFISEURS EN GROS
FABRICANTS DE

Gâteaux raffinés à la vapeur, Gum Drops, Gâteaux à la crème, Fruits cristallisés, Fournitures de Pharmaciens en magasin et faites à ordre.

AUSSI,

Gâteaux ornés pour les Mariages, Flours Magnifiques, Boîtes de Manufacture Anglaise, Allemande et Française, Papier garni de frange et de Mottos, Cornets d'abondance.

387 et 391, Rue Notre-Dame.

MARMALADE.

Caisse de Marmalades de Dundee, de Keller, en pots de 1 lb.

Marmalade de Dundee de Keller en pots de 14 lbs.

AUSSI

Marmalade de Chas. Alexander & Fils, [fabriquée en Mars] en pots de 1 lb.

Marmalade de Chas. Alexander & Fils, en pots de 10 lbs.

EN GROS OU EN DETAIL.

CHAS. ALEXANDER & FILS,
RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DÉPARTEMENT DES DOUANES,
OTTAWA, 2 mai, 1872.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre: 10 par cent.

J. R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

FAIENCE! VERRERIES!

PRODUITS CHIMIQUES, &c., &c.

Diverses consignations de Marchandises ci-dessus seront reçues par les premiers arrivages du printemps et offertes en ventes publiques le long des navires.

JOHN LEEMING & CIE.
Commissaires Priseurs.

Bureaux au premier Mai—Coin des rues St. Nicolas et St. Paul.

JORDAN & BENARD,

Offrent en vente

QUINZE MILLIONS DE PIEDS

(15,000,000 de pieds).

BOIS DE SCIAGE

COMPRENANT

150,000 Madriers de 3 pouces
80,000 Madriers de 2 pouces
75,000 Madriers de 1 1/2 pouce
75,000 Madriers de 1 1/4 pouce
250,000 Planches de 1 pouce.

De Pin, Pruche, Épinette et autres Bois.

100,000 pieds de Bois de charpente
80,000 pieds de Cèdre
1,500,000 Lattes de Pin
Bardeaux sciés et fendus
Coulombages, Ramos, &c.

Les soussignés ont toujours en mains un grand assortiment de MADRIERS ET PLANCHES blanchis et embouvetés spécialement pour la construction d'HABITATIONS, PLANCHERS, COUVERTURES, CLOTURES, &c., et enfin tout ce qui a rapport aux bois de sciage.

Avant de donner aucun ordre ailleurs, les personnes désirant faire quelque achat de la sorte, auraient tout avantage de visiter notre immense stock et notre grand approvisionnement de Bois de Sciage, Charpente, Cèdre, etc., propre à toutes sortes de travaux, nos PRIX étant EXTREMEMENT RÉDUITS et devant toute compétition.

Bois débité, brut et Cèdre scié sur commande.

JORDAN & BENARD.

CI-DESSUS, 382, rue Craig, coin de la rue St. Denis, (Carré Viger).

Nos. 1 et 19, rue Notre-Dame.
Rue Water, coin des rues Barclay & Brocks.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

DANS LA COUR SUPERIEURE.

CANADA } Dans l'affaire de
Province de Québec, }
DISTRICT DE MONTREAL. }

LOUIS PERRAULT

ET DE

CHARLES OVIDE PERRAULT,

Tous deux Imprimeurs et Éditeurs de la Cité de Montréal, tant individuellement que comme ayant fait affaires comme tels en société à Montréal, susdit sous la raison sociale de "Louis Perrault & Cie."

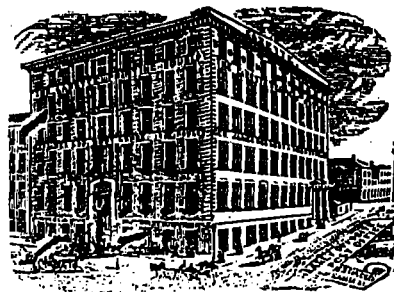
Présumé.
Les soussignés ont déposé au Greffe de cette Cour un acte de composition et de décharge exécuté par leurs créanciers; et Vendredi, le dix-septième jour du mois de Mai prochain, ils s'adresseront à la dite Cour pour obtenir une ratification de la décharge par là effectuée, tant individuellement que comme ayant été en sociétés-sous la dite raison sociale.

Montréal, le vingt-et-unième jour de Mars 1872.

LOUIS PERRAULT,

CHARLES OVIDE PERRAULT,

Par leur Procureur ad litem,
P. R. LAFREYNE.



FONDÉE EN 1778.

"THE GAZETTE,"

MONTREAL.

Edition quotidienne \$5.00 par année; édition hebdomadaire \$1.00 par année.

Ce journal occupe le premier rang parmi les journaux du Canada, et se distingue par, Ses articles de fonds hors ligne. Ses rapports commerciaux les plus complets. Ses dépêches télégraphiques les plus récentes. Ses nouvelles du jour les plus intéressantes. Ses comptes-rendus législatifs les plus exacts. La littérature la plus choisie.

COMME JOURNAL D'ANNONCES

il est infiniment supérieur à tout autre papier-nouvelles de la Province de Québec.

L'augmentation des affaires a nécessité la translation de l'établissement de l'Imprimerie de la Gazette à ces vastes et magnifiques bâtiments sur la rue St. François-Xavier, qui occupent tout l'espace entre les rues Craig et Fortification s'étendant à 100 pieds en arrière de la rue St. François-Xavier, fournissant ainsi les plus grandes facilités pour l'exécution d'impression de livres et d'ouvrages de quelque nature qu'ils soient.

ON EXÉCUTE À CET ATELIER

- Grands Placards,
- Connaissances,
- Affiches,
- Cartes d'affaires,
- Etiquettes, Chèques,
- Journaux,
- Catalogues,
- Blancs d'Avocats,
- Têtes de lettres et de comptes,
- Circulaires,
- Blancs de Billets Promissoires,
- Programmes,
- Magasins Pittoresques,
- Blancs de Formes Légales,
- Pamphlets,
- Rapports,
- &c. &c. &c.

et toute autre description d'impressions pour assurance, loi, banque et commerce, que l'on sollicite respectueusement.

AUX DIRECTEURS DE CHEMINS DE FER ET DE COMPAGNIES À VAPEUR.

La Gazette est la seule imprimerie dans la Puissance qui possède les machines nécessaires à l'impression de billets de Chemins de fer et de Bateaux à Vapeur en coupons.

Elle comprend deux machines d'Edmonson pour l'impression des billets et une presse à coupon, avec laquelle on imprime et numérote consécutivement par la même opération.

On règle à ordre livres blancs avec ou sans entêtes d'une manière supérieure.

Les commandes de toutes sortes, soit verbales, par lettre ou télégraphe, sont exécutées avec ponctualité et livrées par malle, poste, ou express.

Les propriétaires de la Gazette en appellent avec confiance aux marchands et au public en général pour une partie de leur patronage pour l'impression de livres ou autres ouvrages.

T. & R. WHITE.

Montreal, 22 Octobre, 1871.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 1871.

Distribuées.		MALLES.	Tevées.	
A. M.	P. M.	ONTARIO.	A. M.	P. M.
3.30	Ottawa, p. chemin de fer (a)	7.00	6.45
3.30	Province d'Ontario.....(a)	7.00	6.45
.....	6.30	Rivière Ottawa par route.	7.00
QUEBEC.				
.....	Québec, Trois-Rivières et Sorel, par vapeur.....
.....	Québec, p. chemin de fer. Townships, C F T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup	7.00
8.00	St. Rémi et Hemmingford	2.00
.....	2.00	St. Yvan et Sherbrooke	6.00	1.00
8&11	Do St. Jean et Rouse's Pt. Stefford et la jonction du chemin de fer Vt.....	2.30
10.00	2.00
MALLES LOCALES.				
11.00	Beauharnois (route).....	6.00
11.00	Chambly (aussi 6 A. M.) et St. Oésaire.....	1.30
11.00	Contrecoeur, Varonnos et Verchères.....	1.30
11.00	Côte St. Paul et Tanneries Ouost.....	10.30
10.00	5.45	Huntingdon.....	6.00	2.00
9.30	2.00	Lachine.....	6.00	2.00
10.00	St. Lambert.....	2.00
9.30	2.15	Laprairie.....	2.00
11.00	Longueuil.....	6.00	1.30
.....	N. Glasgow & St. Récollet	7.00
.....	5.15	Terrebonne & St. Vincent	7.00	3.00
8.30	5.00	Pointe St. Charles.....	8.30	5.00
.....	St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.....	7.00
.....	1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....	7.00
.....	2.30	St. Jean & Station, St. Armand.....	8.00	2.00
8&10	Trois-Rivières par la Rive Nord.....30
8.00
PROV. MARITIME.				
.....	N.-Brunswick et Isle P.E. Halifax, N.-E.....	7.00	7.00
Les malles pour T.-Nouveau sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juin.				
ETATS-UNIS.				
8&9	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.....	8.00	2.15
8.10	New-York et les Etats du Sup.....	2½&7
8&9	Island Pond, Portland et le Maine.....	12½&7
8.30	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....	7.00	6.45
INDES OCCIDENTALES.				
Lettres, etc., payés d'avance via N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les numalles.				
Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les Jours P. M.				
Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23me jour de chaque mois.				
GRANDE BRETAGNE.				
Par la ligne Canadienne... Vendredi..... 7.00				
Par la ligne W. & G. via New-York.....Lundi..... 2.30				

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 5.45 à 8.30 P.M.
 (b) do. ouverts jusqu'à 1.35 P.M.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.
 Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.30 A.M., 1.15, 5.45 et 9.00 P.M.
 Le Dimanche à 9.00 P.M.

P. L. TOUSSIGNANT,
 SYNDIC OFFICIEL,
 ARTHABASKAVILLE,

Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Baillite de 1869.

J. McARTHUR & SON

Nos. 9 et 10

Nouvelles Bâtisses des Sœurs,

IMPORTATEURS

ET

MARCHANDS EN GROS

VERRE A VITRES

DE TOUTES SORTES.

Huile de Lin

Bouillie Blanche, Crue et Double Bouillie.

Peintures

Sèches et à l'Huile de toutes couleurs.

Laque

Pour assécher les Peintures et les Vernis.

Esprit de Terebentine.

Resine.

Poix.

Goudron.

Produits Chimiques.

Bois de Teinture.

HUILE de Pétrole.

HUILE de Loup-marin.

HUILE Morue.

HUILE de Baleine.

HUILE de Lard.

HUILE d'Olive

ET

HUILES POUR MACHINES

DE TOUTES SORTES.

AINSI QUE

HUILES POUR SUINT.

MOULINS A COUDRE.

LE MOULIN A COUDRE AMELIORE DE
LAWLOR

Breveté le 2 Juin 1869, le 17 Novembre 1870,
 et le 8 Août 4871.

Prix, complet - - - - - \$35.00

LE "LAWLOR"

Est le résultat d'une combinaison mécanique des célèbres moulins Singer pour les familles et les manufactures; sa réputation comme moulin à coudre de première classe est au-dessus de tout doute, et conséquemment il n'a pas d'égaux parmi les moulins à points noués vendus à des prix variant de \$25 à \$35.

LE "LAWLOR"

est remarquable non seulement par la supériorité de sa couture, mais encore pour la variété des tissus qu'il peut coudre avec une facilité et une perfection égales, employant le fil de soie, de toile et de coton depuis le No. 10 jusqu'au No. 200. Ainsi l'étoffe de Beaver peut être cousue avec une grande force et uniformité de point, tandis que la tarlatane et la gaze peuvent être plissées et repliées de la manière la plus jolie.

LE "LAWLOR"

a les mêmes accessoires que le Singer de famille pour faire les remplis, ourler, broder, plisser, piquer, finir et rabattre, lesquels n'ont pas d'égaux parmi les autres moulins.

LE "LAWLOR"

travaille d'une manière remarquablement légère et facile; ses points sont excessivement nets et uniformes, et précisément ce qu'il faut pour les familles, tel que prouvé par les nombreux témoignages reçus en sa faveur, dont voici quelques-uns.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 1er fév. 1872.

Monsieur.—M'étant servi durant les dix derniers mois du moulin à coudre de Lawlor pour les familles, je dois dire que nous sommes parfaitement satisfaits de ses qualités ouvrières. Il travaille parfaitement bien, est facile à conduire et fait un très beau point sur les tissus les plus fins comme sur les plus épais. A. MASSON, 406, rue Dorchester, de la maison D. Masson & Cie.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 24 janv. 1872.

Monsieur.—Je me sers depuis environ deux ans du moulin à coudre à point noué de Lawlor pour les familles, et j'en suis très satisfait. Il fonctionne bien et fait un très beau point des deux côtés du tissu, et coud également bien dans les tissus légers ou épais.

MADAME JOSEPH WALKER,

18, rue Universitè.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 30 janv. 1872.

Monsieur.—Je suis heureux de vous informer que le moulin à coudre Lawlor pour famille fonctionne à notre satisfaction. Madame Brown le préfère au moulin le plus dispendieux pour l'usage de la famille. A. G. BROWN, de Brown & Claggett, 26 rue St. François de Sales.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 29 janv. 1872.

Je prends la liberté de vous informer que le moulin à coudre Lawlor pour familles que j'ai acheté de vous il y a un an, donne sous tous les rapports la plus grande satisfaction. J'ai employé le Wheeler & Wilson; mais je préfère le votre pour l'usage de la famille.

MADAME M. C. MULLARKY,

25, Carré Richmond.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 26 janv. 1872.

Monsieur.—J'ai beaucoup de plaisir à rendre témoignage aux qualités ouvrières supérieures du moulin à coudre de Lawlor pour les familles. Il fonctionne très bien, fait un très beau point noué semblable des deux côtés du tissu. Il est simple et très facile à comprendre. J. A. CLARK, 77, rue Cathcart.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 27 janv. 1872.

Monsieur.—Ayant complètement éprouvé les qualités ouvrières du moulin à coudre de Lawlor pour les familles, je suis heureuse de vous informer que dans mon estimation, il est supérieur au Florence et à tous les autres moulins dispendieux dont je me suis jamais servi pour l'usage de la famille.

MADAME E. A. WILLIS,

750, rue Ste. Catherine.

J. D. LAWLOR,

Fabricant de moulins à coudre de Singer, B. P.

Howe et Lawlor.

Bureau principal—365, Rue Notre-Dame,

MONTREAL.

Les marchands de moulins à coudre trouveront avantageux de donner une attention spéciale à la vente de ce moulin.

Demandez les listes de prix et les circulaires.

Huiles et Peintures.

LYMANS, CLARE & C^{ie}.
ÉTABLIS EN 1803.
MANUFACTUREURS D'HUILE DE LIN,
PEINTURES ET MASTIC.
IMPORTATEURS DE DROGUES ÉTRANGÈRES,
PEINTURES ET COULEURS,
HUILES ET BOIS DE TEINTURES.
382, 384 et 386, St. Paul Street,
Montréal.

ALFRED SAVAGE & SON
Manufacturiers
D'HUILE DE LARD, HUILES POUR
MACHINERIES ET LAME.
Usine—Coin des Rues McCord et St. Thomas.
Bureau—No. 1, Halle aux Blés, Rue St. Jean,
MONTREAL.

JOHN McARTHUR & SON,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS D'HUILES,
PEINTURES SECHES ET À
L'HUILE, VERNIS, VITRES,
PRODUITS CHIMIQUES,
Marchandises de Marine, Teintures, &c.,
18 Rue Lemoine,
MONTREAL.

R. C. JAMIESON & C^{ie},
MANUFACTURIERS DE VERNIS et D'IMI-
TATION DE LAQUE DE CHINE.
IMPORTATEURS
D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-
REBENTINES, etc., etc.
No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean,
MONTREAL.



ASSORTIMENT COMPLET DE PEINTURES.
Huiles, Vitres, Pinceaux, Vitres colorées et de
Miroirs, Tapisserie, Huile de Charbon, Lampes, etc.,
des plus considérables et admirablement choisis.
VENTES EN GROS ET EN DÉTAIL.
Veuillez rendre une visite à mon Etablissement,
311 et 313 RUE ST. LAURENT, MONTRÉAL.
L. N. DENIS.

Huile de Pétrole.

**COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES
ET DE MINES (Limitée)**
Bureau principal: 22 MINING LANE, LONDRES,
ANGLETERRE.
TRADE MARK.



**RAFFINERIE DE PÉTROLE (STANDARD
PETROLIA), ONTARIO.**
D. CAMPBELL, AGENT,
13 Halle aux Blés,
MONTREAL.

ROBERT B. MURRAY,
MARCHAND EN GROS DE PÉTROLE RAF-
FINÉE, D'HUILES LUBRIQUES, BEN-
ZOLÉ, GOUDRON, etc.,
36 Rue Lemoine, MONTRÉAL.
Toujours en magasin toutes les meilleures marques
d'Huiles de Charbon.
Le plus haut prix payé pour les barils vides.

Scierie à Vapeur.

SCIÉRIES À VAPEUR
DE
J. McD. CAMPBELL & C^{ie}.
Ci-devant **MOULINS DOUGLAS**
472 Rue William, (McCord ouest.)
Bois de service scié et plané à ordre.
J. McD. CAMPBELL. **ALPH. HOULE.**

Garde-Magasins.

**EMMAGASINAGE EN ENTREPOT OU
FRANC DE DROITS.**

FRED. CASTLE,
65, RUE DE LA COMMUNE,
Vis-à-vis le Bassin du Canal,
MONTRÉAL.

Hotels.

HOTEL RIVARD,
No. 64 RUE ST. GABRIEL, MONTRÉAL.
DES VOITURES transporteront les voyageurs des
bateaux et des chemins de fer à l'Hôtel.
Table des mieux servies.

SALLE D'ENCAN DE TORONTO
Etablie en 1834.

F. W. COATE & C^{ie}.
AGENTS DE MANUFACTURES

ENCANTEURS
ET
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES
RUE KING
TORONTO.

Pharmaciens.

LE
VERDICT DU PEUPLE
LA MACHINE A COUDRE
DE
GARDNER.

Est reconnue par les meilleurs juges du pays, pour
être la meilleure Machine à point noué pour
Famille et pour les Manufactures, qui ait été
présentée au public.

Ces MACHINES ont obtenu les prix suivants en
compétition avec les meilleures Machines de ce
pays:—

Liste de Prix pour 1871.

Premier prix à Toronto—Premier prix à Londres, à
l'Exposition du Great Western—Premier prix à
Guelph, à l'Exposition du Great Central—Premier
prix à Stc. Catharine, Comté de Lincoln—Premier
prix à Chatham, Comté de Kent—Premier prix à
Waterloo, Comté de Waterloo—Premier prix à
Orangeville, Comté de Simcoe—Premier prix à
Mono, Comté de Peel—Premier prix à Caledon,
Comté de Simcoe—Premier prix à Welland, Comté
de Welland—Premier prix à Otterville, Comté
d'Oxford—Second prix à l'Exposition Provinciale
de Kingston, et Diplôme à Hamilton, et diverses
autres Expositions de Comté.

Cette Machine peut ourler, border, broder, faire des
remplis, piquer, rebattre, et coudre toutes les Etoffes
depuis les plus légères jusqu'aux cuirs les plus épais.
PRIX: \$32, garantie pour 5 ans.

Ces Machines sont également vendues par
paiements mensuels.

W. N. LLOYD,
Agent pour Montréal et les environs.
431, Rue Notre-Dame, —431,
[COIN DE LA RUE DOLLARD.]

On demande des AGENTS pour les Comtés
des environs de Montréal.

Pharmaciens.

LE SOTHÉRION
PAPIER PULMONAIRE ANTI-ASTHMATIQUE.
DIPLOMÉ.

Préparé par le Dr. POURTIER, de la Faculté
de Paris.

CE NOUVEAU REMÈDE, résultat de longues
recherches et d'expériences multipliées est
souverain contre les maladies des voies respiratoires,
ces affections cruelles et terribles considérées jusqu'à
ce jour comme incurables.

Depuis qu'il a commencé d'être en usage, des cures
rapides dans des cas désespérés ont été obtenues, et
un nombre considérable de certificats sont venus
attester son efficacité: aussi chaque jour il prend une
plus grande extension et bientôt il sera universelle-
ment connu.

Ce remède agit dans les maladies anciennes comme
dans les maladies nouvelles; son administration est
des plus simples et exempte de tout inconvénient.

Il guérit Asthme, Conspiration, Bronchite, Toux
nerveuse, Grippe, Coqueluche, Irritations du Poirtrine
et de Gorge, Insomnie, Palpitations de Cœur, Fai-
blesse de Constitution.

On peut donc à l'aide de ce remède incomparable
dissiper l'accès le plus rebelle en huit ou dix minutes,
et arriver, en continuant d'en faire usage, à la guéri-
son des maladies énumérées.

Le Sothérior, Papier Pulmonaire Anti-Asthmatique
se vend par paquets de 25 feuilles. Prix \$1.00.

On expédie contre remboursement ou contre un
mandat sur la poste.

N. B.—Le Sothérior, Papier Pulmonaire Ath-
matique étant breveté, toute contrefaçon sera pour-
sivie suivant la loi.

Dépôt Général—Pour la France, No. 14 rue de
Castiglione, Paris; pour le Canada, chez le Dr.
POURTIER, Chirurgien Dentiste, 15 rue St. Jean,
Quebec.

Agents, pour la Puissance du Canada,

EVANS, MERCER & CO.,
Montréal.

Graines.

WM. EVANS,
GRAINETIER DU CONSEIL D'AGRICULTURE,
Province de Québec.

ENTREPOT Agricole et Magasin de Graines du
Canada.

Coin des Rues McGill et des Enfants Trouvés.

MARCHÉ STE. ANNE, MONTRÉAL.

PRODUITS AGRICOLES DE TOUS GENRES.

Graines de champs, de jardins, et de fleur,
guano superphosphate et autres fertilisants.
Serres et fermes à graines à la Côte St. Paul,
près Montréal.

Arbres fruitiers et d'ornements, tiges, roses,
serres, plantes végétales, petits fruits, etc., etc.

Les Marchands de la Campagne
Sont priés de ne pas oublier la

PHARMACIE PICAULT & FILS

dans leurs achats du Printemps. Tous les articles
sont de qualité supérieure et à des
PRIX EXCESSIVEMENT BAS.

AUSSI
GRAINES DE CHAMPS, DE JARDINS et de
FLEURS toutes fraîches.

PICAULT & FILS,
PHARMACIENS CHIMISTES,
75, Rue Notre-Dame.

EWING BROTHERS

GRAINETIERS,
100, Rue McGill,
MONTREAL,

Offrent en vente un assortiment choisi de
GRAINES DE FERMES, DE JARDINS DE
FLEURS, PLANTES BULBEUSES,
PLANTES FLEURISSANTES,
Etc., Etc., Etc.

Une attention spéciale donnée au COMMER-
CE de GROS.
Echantillons et prix donnés sur application.

